EE couv. rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 9:56 Page 2

Une place pour tous, un projet pour chacun

Accueil et accompagnement

Formation

Insertion, Emploi

Développement local et solidaire



entreprendr Ensemble

→ Rapport d'activités 2009

Mission Locale - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Pôle de Développement Local






Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 1



Photo CUD

Chère Madame, cher Monsieur,

Force est de constater que 2 009 aura été une année particulièrement difficile pour l'économie mondiale et que le Dunkerquois n'a pas été épargné par les incidences de cette crise internationale. Le contraste est d'autant plus fort que l'an dernier je soulignais dans mon rapport moral le caractère exceptionnel de l'année 2008.

En effet, le taux de chômage était passé pour la première fois depuis plus de 10 ans sous la barre symbolique des 10 % (9,8 % au 3e trimestre 2008) et les résultats de notre association étaient les meilleurs depuis sa création.
Dès le dernier trimestre 2008, j'avais cependant attiré l'attention sur les signes défavorables apparus suite à la crise financière et sur les risques de dégradation économique.
Ainsi, alors que l'année dernière nous constations des tensions de main d'œuvre dans des secteurs clés de notre économie tels que l'industrie ou la construction, en quelques mois la tendance s'est inversée et notre taux de chômage est remonté à 12,8 %.

Dans cet environnement difficile, je veux réaffirmer notre engagement d'élus dans des projets urbains ambitieux et dans la promotion de notre territoire au travers notamment des actions de "Dunkerque Promotion". J'en veux pour exemple l'arrivée sur le dunkerquois de l'entreprise Arvato Capdunes qui en quelques mois a recruté plus de 300 télé-conseillers dont la plupart résident dans notre agglomération. Je suis également confiant dans l'implantation du terminal méthanier qui devrait générer plus d'un millier d'emplois lors de sa construction.

Notre ambition doit être aussi forte dans le soutien à nos concitoyens les plus fragiles.

J'ai demandé aux équipes d'Entreprendre Ensemble de se mobiliser plus encore.
En effet, dans une période comme celle-ci, l'action de notre association prend tout son sens.
Il nous faut prendre en compte les adultes et les jeunes qui, au travers de la fin de nombreuses missions d'intérim, ont été particulièrement touchés par le chômage.
Il nous faut continuer à donner aux jeunes de ce territoire la possibilité d'entrer sur le marché du travail et laisser libre cours à leurs talents.

Notre implication en tant qu'élus est de mobiliser tous les acteurs qui œuvrent sur ce territoire pour poursuivre le travail patient de qualification et de professionnalisation de nos concitoyens. Dans ce contexte difficile, nous développerons des actions spécifiques auprès des bénéficiaires des minima sociaux et des travailleurs handicapés. C'est à la fois une question de cohésion sociale et d'efficacité économique pour notre territoire qui est en jeu.
Au travers du rapport d'activités qui vous est proposé, vous constaterez que notre soutien aux activités déployées par Entreprendre Ensemble (la Mission Locale, le PLIE, le Pôle de Développement Local) a été sans faille. Et, comme vous le verrez, la poursuite de notre engagement et la mobilisation des équipes ont permis en 2009 à 2 600 de nos concitoyens d'accéder à l'emploi. À ce titre, je tiens à remercier particulièrement nos partenaires locaux qui représentent l'État, la Région, le Département, la Communauté Urbaine de Dunkerque, et les Communes de notre territoire, de leur soutien indispensable à la qualité de réponse de notre structure. La pérennité des dispositifs qui vous sont présentés dépend en grande partie du maintien de leurs financements.
Ce sont en effet eux les principaux financeurs de notre structure. C'est également grâce à leurs contributions que le territoire peut mobiliser le Fonds Social Européen.

Plus que jamais, le partenariat est une condition de réussite. J'insiste pour réaffirmer ici, notre complémentarité nécessaire avec Pôle Emploi dont je remercie les représentants pour la qualité de nos échanges réguliers et constructifs.

Je pense également que nos actions prennent toutes leurs valeurs lorsqu'elles viennent s'articuler avec nos partenaires de l'Université, de l'Education Nationale et plus particulièrement avec celle de nos collègues du Centre d'Information et d'Orientation et de la Mission Générale d'Insertion. Je ne peux passer sous silence le formidable effort en matière de cohésion sociale, de formation et d'insertion qu'apporte le mouvement associatif présent sur notre territoire. Je veux souligner également le travail réalisé par les bénévoles de l'association, membres du réseau "parrainage" qui jouent un rôle important dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Enfin, vous le savez, nos réponses ont depuis longtemps pris le parti de dépasser les frontières entre l'économique et le social. C'est justement dans ces moments difficiles que le partenariat doit s'amplifier avec les branches professionnelles, les chambres consulaires, les acteurs du développement économique, les partenaires sociaux et plus globalement tous les acteurs de l'entreprise. Nous pouvons d'ailleurs sur ce point nous appuyer sur les actions développées par la Maison de l'Emploi.

Nous ne pouvons nous contenter de subir cette situation. C'est pourquoi, je vous engage à aller avec nous encore plus loin dans cette mobilisation territoriale au profit de l'accès à l'emploi pour tous. Dès novembre 2009, j'ai lancé, en présence de Martin Hirsch, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Solidarités Actives, le dispositif 3XL, "10 000 solutions vers l'emploi en 3 ans", qui poursuit et amplifie notre complémentarité d'intervention sur le territoire dunkerquois et s'engage résolument dans la proposition de nouvelles réponses.

Plus que jamais en 2010, il nous faut continuer à résister pour mieux rebondir.

Michel Delebarre,
Ancien Ministre d'État
Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
Président d'Entreprendre Ensemble

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 2

Sommaire du rapport d'activités d'Entreprendre Ensemble

Le contexte général 3

Le contexte économique 3

Le contexte institutionnel et partenarial 6

La Mission Locale 11

Les missions 11

Le territoire d'intervention 11

Les chiffres clés de la Mission Locale en 2009 12

Organisation de la Mission Locale 15

le Pôle Vie sociale & Citoyenneté 17

Quelques actions phares de la Mission Locale 19

Le Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi (PLIE) 21

L'entrée en parcours PLIE 23

L'accompagnement de parcours 24

Les étapes d'insertion 26

Les coulisses du PLIE 29

Les départements transversaux à la Mission Locale et au PLIE 31

Le département formation 31

Le département emploi 37

Le Pôle de développement local (PDL) 43

Orientations 2010 46

3XL : Dunkerque crée 10 000 solutions pour l'emploi 46

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 3

entreprendr Ensemble

→ Le contexte général

→ Le contexte économique

Entreprendre Ensemble intervient sur un bassin d'emploi de 270000 habitants. Les 18 villes de la Communauté Urbaine de Dunkerque représentent 78 % de la population totale de ce bassin.

Les éléments qui vous sont présentés ci-dessous sont issus des données de l'Observatoire de la Maison de l'Emploi, du Centre de ressources économiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'URSSAF, des services de l'État et de Pôle Emploi.

Ces éléments permettent d'appréhender l'environnement dans lequel Entreprendre Ensemble a exercé sa mission en 2009.

→ Les évolutions

L'activité économique dunkerquoise a connu en 2009 sa première récession depuis 1993.

→ Hausse du chômage de 10% en 2008 à 12,8% à fin 2009,
→ Réduction de 4,9% de l'emploi salarié privé en un an. L'intérim et l'industrie sont particulièrement touchés par ces suppressions (source Urssaf). Les trois secteurs ayant le plus recours à l'intérim sur le territoire dunkerquois sont la construction le transport et l'entreposage et la métallurgie,
→ Baisse du trafic du port de 22%,
→ Baisse de 5 points du taux d'occupation de l'hôtellerie pour la saison d'été (à l'exception du mois d'août),
→ Impact de la crise mondiale sur les secteurs forts de l'économie dunkerquoise avec un recours de presque tous les grands donneurs d'ordre du dunkerquois au chômage partiel.
  • Arrêt progressif du raffinage à la Raffinerie des Flandres (Total)
  • Fermeture de Rexam (105 emplois)
• Réduction d'effectifs chez Astrazaneca (95 emplois), Alcan (32), Betafence (49)
• Arcelor Mittal est resté plusieurs mois à l'arrêt avant de reprendre à 80 % à partir du moi de mai.
(Source : Centre de ressources économiques Chambre de Commerce de Dunkerque)

Dans ce contexte difficile, Il faut néanmoins signaler que 2009 a vu la réalisation de trois investissements majeurs :

→ Arvato Valdunes s'est implanté et a créé 320 emplois,
→ Vale et Krabansky ont investi respectivement 25 et 20 millions d'euros dans leur outil industriel,
→ Les dépenses publiques ont contribué à l'activité du BTP,
→ Les acteurs publics se sont fortement engagés dans la mise en œuvre du plan de relance de l'emploi notamment, au travers de 3XL en s'impliquant dans l'embauche de contrats aidés (CAE passerelle pour les jeunes) qui permettront d'atténuer les effets de la crise sur les populations les plus fragiles en attendant la reprise économique.

En ce qui concerne la politique de l'emploi, il convient de rappeler que l'année 2009 est caractérisée par deux évolutions majeures : la poursuite de la mise en œuvre de Pôle emploi (fusion ANPE-Assedic), la mise en place du RSA et du contrat unique d'insertion.

→ Les publics fragilisés

Tout le monde est concerné par l'augmentation du chômage. Les hommes et les jeunes ont été les premiers et les plus fortement impactés par la montée du chômage et cela de façon plus importante sur le territoire que sur l'ensemble de la région Nord Pas-de-Calais. ***L'une des explications principales de ce phénomène est à rechercher dans l'impact de la crise économique sur les entreprises industrielles, leurs sous-traitants et sur les agences d'intérim auxquelles ces entreprises ont recours.***
Le nombre de **femmes** inscrites à Pôle emploi, traditionnellement majoritaire sur le Dunkerquois, est aussi en augmentation, mais l'augmentation importante du chômage chez les hommes a modifié la répartition par sexe des demandeurs d'emploi : entre septembre 2008 et mai 2009, la répartition 53 % de femmes et 47 % d'hommes s'est inversée.

Le nombre de demandeurs d'emploi n'a cessé d'augmenter sur l'année 2010 avec une augmentation très rapide et très inquiétante des **demandeurs d'emploi de longue durée**.

Alors que leur nombre avait diminué en 2007 et que les premières estimations laissaient prévoir une baisse en 2008, le nombre d'**allocataires du RMI** dans la Communauté Urbaine de Dunkerque a très légèrement augmenté en 2008. En 2009, il s'agira d'être attentif aux impacts de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 4

→ Les principaux chiffres

Le taux de chômage

Taux de chômage au sens du BIT, au 4e trimestre 2009 :
(source : Insee)

12,8 % pour la zone d'emploi de Dunkerque (contre 13,2 % pour la région et 9,6 % pour la France).

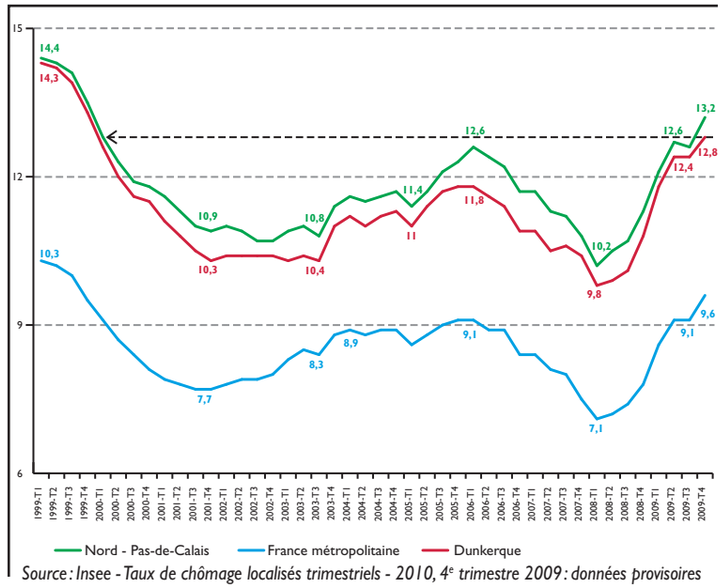
Évolution du taux de chômage entre mars 2008 et décembre 2009

+ 3 points pour le Dunkerquois (+ 2,9 points pour la région et + 2,4 points pour la France).

	ZE Dunkerque	Région NPdC	France
1er trimestre 2008	9,8 %	10,3 %	7,2 %
4e trimestre 2008	10,8 %	11,3 %	7,8 %
4e trimestre 2009	12,8 %	13,2 %	9,6 %
Évolution en points			
1er trim. 2008 - 4e trim 2009	**+3 pts**	**+2,9 pts**	**+2,4 pts**

Source : Insee

Évolution du taux de chômage depuis 1999



Source : Insee - Taux de chômage localisés trimestriels - 2010, 4e trimestre 2009 : données provisoires

Les bénéficiaires du RMI

Nombre de bénéficiaires du RMI en 2008

5 424 bénéficiaires du RMI sur le territoire de la CUD en décembre 2008, soit 44 personnes de plus qu'en 2007 (augmentation de 0,8 %).

Évolution sur plus long terme du nombre de bénéficiaires du RMI (entre 2001 et 2008)

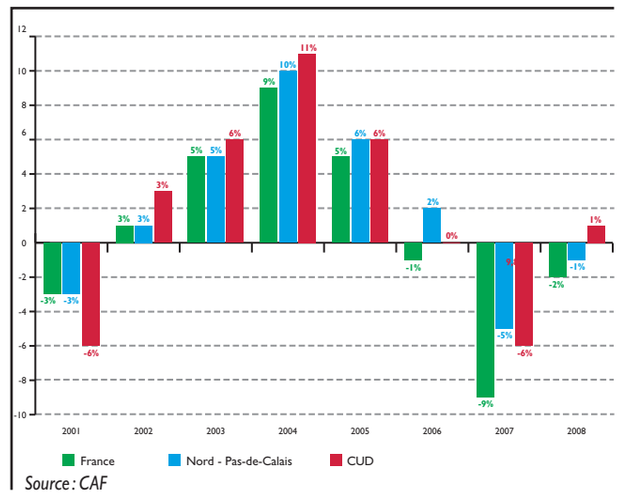
Après une forte période d'accroissement du nombre de bénéficiaires du RMI entre 2001 et 2005, (+ 29 % dans la CUD et +23 % au niveau régional, en 4 ans), celui-ci se stabilise en 2006 et diminue en 2007 (- 6 % pour la CUD et - 5 % sur la région en 1 an). Cette baisse ne s'est pas poursuivie sur 2008, le nombre de bénéficiaire du RMI restant stable.

Nombre de bénéficiaires du RMI

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CUD	4 694	4 430	4 554	4 850	5 406	5 713	5 740	5 380	5 424
Région									
Nord Pas-de-Calais	94 979	92 551	93 231	97 834	107 224	114 019	115 897	109 841	109 039
France									
métropolitaine	940 587	916 748	929 268	975 272	1 061 005	1 111 374	1 101 372	1 007 117	983 807

Source : CAF 2009

Taux de croissance annuel du nombre de bénéficiaires du RMI



Source : CAF

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 5

Les bénéficiaires du RSA

En mars 2010, 9 107 personnes sont bénéficiaires du RSA sur la CUD.
64 % le sont au titre du RSA socle, 26 % au titre de l'activité, 8 % au deux et 1 % en activité et contrats aidés.

Le nombre total ne correspond pas strictement à la somme des différentes lignes. En effet, certaines communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque sont soumises au secret statistique.

Les bénéficiaires RSA - mars 2010

	Nombre	Répartition
Socle	5847	64 %
Activité	2399	26 %
Socle + activité	726	8 %
Socle et contrats aidés	0	0 %
Activité et contrats aidés	97	1 %
Socle + activité + contrats aidés	0	0 %
TOTAL	**9107**	**100 %**

Source : CAF 2010

Le RSA remplace à la fois :
- le RMI (revenu minimum d'insertion),
- l'API (allocation de parent isolé),
- les dispositifs d'intéressement antérieurs.

Le RSA c'est :
- pour ceux qui ne travaillent pas, un revenu "socle" garanti : revenu minimum lié à la composition du foyer ;
- pour ceux qui travaillent, un complément de revenu. Le supplément correspondant à la conservation d'une fraction des revenus de leur travail par les bénéficiaires.

Les demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC

(source : STMT - Pôle emploi, DARES)

En décembre 2009, on enregistre dans le Dunkerquois 19 261 DEFM cat. ABC, soit une hausse de 14,8 % en un an, et + 22 % en un an et demi de crise (depuis juin 2008).

Les femmes demandeurs d'emploi

Elles représentent 47 % des DEFM cat. A,B,C (décembre 2009). Entre décembre 2008 et décembre 2009 leur nombre a augmenté de 8,8 % (contre une hausse de près de 21 % pour les hommes).

Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Leur proportion parmi les DEFM cat. A,B,C est élevée tout comme au niveau régional : 23 % contre 17 % au niveau national (22 % pour la région).
En un an et demi (depuis juin 2008) leur nombre a augmenté de près de 25 % (+ 22 % pour la région et + 34 % pour la France).

Les demandeurs d'emploi de longue durée

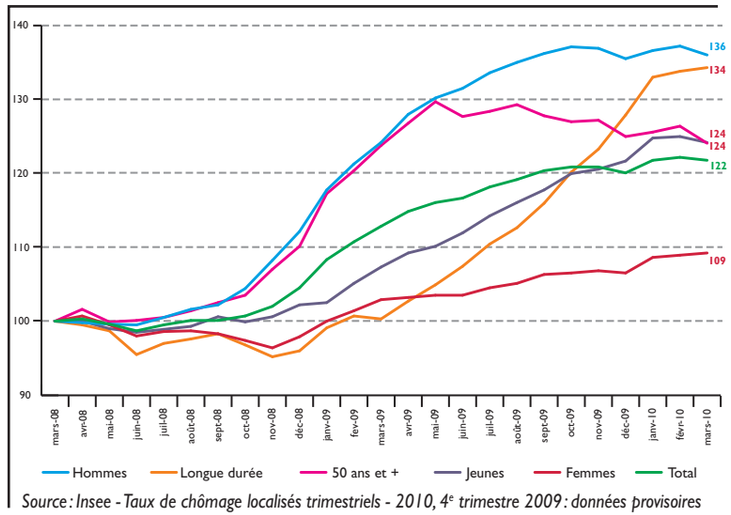
La proportion des demandeurs d'emploi de longue durée est élevée dans le territoire Dunkerquois tout comme au niveau régional : 39 % contre 33 % pour la France (38 % en région)
Leur augmentation se fait très rapidement et très fortement avec plus de 33 % d'augmentation en 1 an dans la zone d'emploi de Dunkerque (+ 23,6 % en région et + 28 % en France).

Les demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C en décembre 2009

DEFM	DEFM total		DEFM Hommes		DEFM Femmes		DEFM Jeunes (< 25 ans)		DELD	
	Nombre	Évolution sur 1 an	Part en %	Évolution sur 1 an	Part en %	Évolution sur 1 an	Part en %	Évolution sur 1 an	Part en %	Évolution sur 1 an
Zone emploi Dunkerque	19 261	+ 14,8 %	53	+ 20,8 %	47	+ 8,8 %	23	+ 13,4 %	39	+ 33,2 %
Région Nord - Pas-de-Calais	301 669	+ 14,4 %	53	+ 18,3 %	47	+ 10,3 %	22	+ 13,1 %	38	+ 23,6 %
France	3 849 200	+ 18,2 %	50	+ 23,2 %	50	+ 13,7 %	17	+ 20,2 %	33	+ 28,0 %

Source : STMT - Pôle emploi, DARES

Évolution du nombre de demandeurs - Zone d'emploi de Dunkerque



Source : Insee - Taux de chômage localisés trimestriels - 2010, 4e trimestre 2009 : données provisoires

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 6

La création d'entreprises

(source : Insee Sirene, traitement APCE)

- → Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises créées dans la zone d'emploi de Dunkerque a progressé de 69 % en 2009.
- → Cette croissance exponentielle est le résultat de la création du statut d'auto-entrepreneur.
- → Cette évolution, très importante est toutefois bien inférieure aux niveaux régional et national qui affichent plus de 81 % d'augmentation sur l'année 2009.

Évolution du nombre de créations d'entreprise en 2008 et 2009

	Janvier - décembre 08	Janvier - décembre 09	Évolution	Évolution des activités de type commerce
Dunkerque	618	1 043	68,80 %	60,40 %
Région Nord - Pas-de-Calais	13 256	24 085	81,70 %	78,80 %
France hors Ile-de-France	238 557	431 883	81,00 %	+ 78,5 %

Source : Insee, traitement APCE

→ Le contexte institutionnel et partenarial

Entreprendre Ensemble est une structure, initiée par les Collectivités Locales qui vise à mutualiser des moyens, essentiellement publics, au service des habitants de la région dunkerquoise qui souhaitent accéder ou retrouver un emploi. L'association accorde une attention particulière aux personnes qui sont fragilisées dans leur insertion sociale et professionnelle.

Entreprendre Ensemble développe son activité dans les domaines suivants :
- → **accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté**
- → **insertion,**
- → **formation,**
- → **accès à l'emploi**
- → **développement solidaire**

Pour ce faire, Entreprendre Ensemble met en œuvre les dispositifs suivants :
- → **la Mission Locale de l'agglomération dunkerquoise,**
- → **le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,**
- → **le Pôle de Développement Local,**

L'association porte également des conventions spécifiques en lien avec ses domaines d'activité.

Son offre de services repose sur l'engagement de différentes institutions et financeurs qui interviennent dans ses champs d'intervention.
C'est pourquoi, pour l'année 2009, il est important de rendre compte des évolutions des relations qu'entretient l'association avec ses partenaires institutionnels.

Évolution des engagements d'Entreprendre Ensemble

→ Les relations avec les services de l'État :
Direction Régionale et Départementale du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, Direction Régionale de la Jeunesse et Sports

→ Pour la Mission Locale

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs, le dispositif CIVIS

L'année 2009 a été caractérisée par la deuxième année de mise en œuvre de **la Convention Pluriannuelle d'Objectifs** qui lie l'État et la Mission Locale jusqu'à 2010. **Cette convention fixe les objectifs prioritaires de la Mission Locale en matière d'accueil, accompagnement, d'accès à la formation et d'accès à l'emploi des jeunes et d'ingénierie locale.** Elle donne lieu à la mise en œuvre d'un dialogue de gestion entre la Mission Locale et les Représentants de l'État (Direction Régionale et Direction Départementale). Lors de ce dialogue de gestion et à partir d'un diagnostic partagé, les partenaires définissent des objectifs à atteindre et évaluent dans l'année la réalisation de ces objectifs.

À ce titre, la mise en œuvre de la CPO comporte trois phases :
- → le dialogue de gestion,
- → le dialogue de gestion intermédiaire,
- → le bilan final administratif.

En 2009, ce dialogue de gestion a permis de constater que **l'ensemble des objectifs fixés par l'État à la Mission Locale ont été atteints** ce qui lui a permis percevoir la totalité de sa demande de subvention. Pour mémoire, ces objectifs

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 7

avaient été augmentés par rapport à la première année de mise en œuvre de la CPO (2008) sans que cela ne génère de financements complémentaires.

De plus, lors du dialogue de gestion de septembre 2009, préalable à l'élaboration des objectifs 2010, les partenaires ont constaté, comme dans toutes les Missions Locales de la région, les premiers effets de la crise économique. Pour autant, tout en prenant les précautions nécessaires face à l'appréhension de cette situation difficile, les partenaires ont choisi de **réaffirmer les objectifs ambitieux en matière d'accès à l'emploi et à la formation ainsi que dans l'accompagnement des populations issues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville pour l'année 2010**.

Dans le cadre de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, la Mission Locale a bénéficié des financements spécifiques pour l'accompagnement renforcé des jeunes bénéficiaires du **Contrat d'Insertion à la Vie Sociale** (CIVIS).

Pour les jeunes bénéficiant du CIVIS la mission locale gère une enveloppe financière, le **Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes** (FIPJ), qui permet d'une part de mobiliser des moyens pour lever les freins à l'emploi ou à la formation et d'autre part qui permet de financer des actions ou prestations facilitant leur insertion professionnelle.
De plus la Mission Locale redistribue les allocations individuelles octroyées aux jeunes de ce dispositif lorsque ceux-ci sont entre deux étapes de parcours.

Les conventions spécifiques

L'État soutient également le **Comité Local d'Aide aux Projets** (CLAP) qui attribue des aides financières à des jeunes qui souhaitent développer un projet économique, social ou culturel.

En 2009, l'État a soutenu une action spécifique à destination **des jeunes CIVIS Sous Main de Justice** (SMJ) qui a permis de renforcer les liens entre la Mission Locale, le Centre pénitentiaire et les services de prévention.

De même, l'État a soutenu le développement du **parrainage**.

Enfin dès septembre 2009, **la Mission Locale a été sollicitée pour contribuer à la mise en œuvre du plan de relance pour l'emploi à destination des jeunes**. D'ores et déjà des actions ont été mises en œuvre pour le déploiement du CAE passerelle, le renforcement de l'alternance. Une étude a été lancée sur le territoire pour la mise en œuvre d'une école de la seconde chance.

Par ailleurs, fin 2009, l'État a accordé une enveloppe complémentaire dans le cadre de l'ACSÉ (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) qui a permis de renforcer les actions sur la clause d'insertion, sur le logement, sur le parrainage et sur le partenariat transfrontalier à destination des jeunes de quartier.

→ Pour le PLIE

Le PLIE ne bénéficie pas de financements directs de l'État.

En revanche les participants du PLIE peuvent mobiliser des mesures et des aides pour l'emploi mises en place par l'État. C'est le cas notamment des contrats aidés : Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accès à l'Emploi Passerelles portés par les collectivités locales et par les structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'intérim d'insertion, entreprise d'insertion, association intermédiaire).

→ Pour le Pôle de Développement Local

L'État a renouvelé ses engagements en 2008 pour permettre à Entreprendre Ensemble d'accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire dans la consolidation et le développement de leur activité.
Il intervient notamment dans les financements du Dispositif Local d'Accompagnement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire dont la gestion et l'animation ont été confiées à Entreprendre Ensemble.

→ Les relations avec le Haut Commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives

En 2009, le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Solidarités Actives a lancé différents appels à projets visant à améliorer l'insertion des jeunes d'une part, et l'insertion des publics en difficulté d'autre part.

À ce titre, Entreprendre Ensemble s'est engagée sur les projets suivants :
1 - le projet "**de l'Université à l'Entreprise**" qui vise à accompagner les jeunes qui ont décroché de leurs études universitaires.
2 - le projet "**10 000 permis**" porté régionalement avec une déclinaison sur Dunkerque.
3 - le projet "**PARTAJ**" qui a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire.
4 - le projet "**3XL**" qui vise à apporter 10 000 solutions vers l'emploi dans les trois ans pour des habitants de l'agglomération ayant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi. *(voir page 46)*

La mise en œuvre effective a démarré en fin d'année 2009 et se prolongera sur l'année 2010.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 8

→ Les relations avec les services de Pôle emploi

→ Pour la Mission Locale

Une Convention de Cotraitance a été déclinée localement pour la deuxième année consécutive pour permettre à Pôle Emploi de confier à la Mission Locale l'accompagnement de jeunes et notamment de jeunes ayant bénéficié d'indemnisations par l'assurance chômage mais aussi de jeunes en difficulté pour lesquels un accompagnement renforcé et global semble nécessaire.
En cours d'année, dans le cadre de négociations régionales, les moyens alloués à la Mission Locale ont été augmentés et réajustés en fonction du poids de la Mission Locale de Dunkerque par rapport au territoire régional.
Tout au long de l'année, des comités de suivis composés de la Directrice de l'agence de Vauban et son adjoint d'une part, du Directeur Général Adjoint d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale, de la Responsable du département statistiques et du Responsable du département accompagnement des jeunes d'autre part.
Ces comités ont permis d'atteindre les objectifs assignés par Pôle Emploi et d'améliorer le partenariat entre les deux structures notamment en ce qui concerne la qualité de l'accompagnement des jeunes dont le suivi a été délégué à la Mission Locale.
Ces comités de suivi rendent comptes de la mise en œuvre de la convention à un comité de pilotage composé de la Directrice Territoriale Déléguée de Pôle Emploi Flandre et du Directeur Général d'Entreprendre Ensemble.
En 2010 l'amélioration du partenariat portera sur l'accès des jeunes de la mission locale aux offres d'emploi de Pôle Emploi et plus particulièrement les celles qui concernent les offres d'emploi en alternance.

→ Pour le PLIE

Dans le cadre de la convention nationale de partenariat entre Pôle Emploi et l'Alliance Villes Emploi, réseau représentant les PLIE, une organisation locale a été mise en œuvre pour permettre une répartition du suivi des publics adultes entre Pôle Emploi et le PLIE. Cette convention a donné lieu notamment à la mise en œuvre de comités de suivis basés dans les antennes de la Maison de l'Emploi et qui regroupent notamment des référents PLIE et des référents Pôle Emploi.
Ces comités permettent d'éviter les doublons d'accompagnement sur le territoire.

→ Les relations avec les services de la Région Nord Pas-de-Calais

→ Pour la Mission Locale

La Région Nord Pas-de-Calais renouvelle son soutien à la Mission Locale sous deux formes :

Mise en place de la première CPO avec la Région.
Pour la première année, à l'instar de ce qui a été mis en place avec l'État, la Région a souhaité conclure avec Entreprendre Ensemble, **une Convention Pluriannuelle d'Objectifs** (CPO).
Les objectifs de cette convention portent notamment sur l'accompagnement des jeunes en réaffirmant le souhait d'accorder une attention particulière à l'insertion des jeunes Travailleurs Handicapés.

De plus, conformément à la compétence formation dont la région a la responsabilité, la contractualisation avec Entreprendre Ensemble porte sur l'accès à la formation des jeunes.

À ce titre, les personnels d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale interviennent dans une plateforme interinstitutionnelle en complémentarité avec le Chargé de Mission Territorial de la Région et des salariés de Pôle Emploi et de la Maison de l'Emploi *(voir page 31)* Par ailleurs, la Mission Locale pilote la structure locale d'animation de la formation pour son territoire et celui de la Mission Locale de Gravelines/Bourbourg.

Les Fonds spécifiques Région/Politique de la Ville
En 2009, les actions suivantes ont été retenues :

→ un appui fort à l'apprentissage
Sur ce sujet, des moyens spécifiques ont été dégagés par la Région pour permettre à la fois de promouvoir le contrat d'apprentissage auprès des jeunes ainsi que pour favoriser l'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales dans des entreprises utilisatrices de contrats d'apprentissage. *(voir page 38)*

Ces moyens ont permis dans ce contexte économique défavorable d'augmenter le nombre de jeunes suivis par la Mission Locale ayant accès à l'une de ces activités.

→ un soutien réaffirmé au dispositif parrainage
La Région a accordé des moyens à Entreprendre Ensemble la Mission Locale pour permettre le développement de ce dispositif *(voir page 19)*

Enfin, en 2009 la région Nord Pas-de-Calais s'est engagée dans un dispositif ambitieux de lutte contre le décrochage scolaire dénommé PARTAJ. Le territoire Dunkerquois a été retenu parmi sept zones de la région comme dispositif d'initiative territoriale. Des réunions de préparation ont eu lieu dès 2009, notamment avec nos partenaires de l'Education Nationale, pour une mise en œuvre effective de ce dispositif dès 2010.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 9

→ Pour le PLIE

La Région Nord Pas-de-Calais attribue une subvention pour permettre l'accès à l'emploi des bénéficiaires de parcours d'insertion.
Au titre de la Direction de l'Action Économique, elle alloue des financements pour la mise en œuvre d'actions de prospection et de conseil en direction des entreprises, qu'il s'agisse de la prospection des Très Petites Entreprises ou pour l'appui à l'ingénierie d'opérations emploi/formation. *(voir page 41)*
Cet appui de la Région permet d'articuler les actions de développement économique mises en œuvre sur ce territoire, notamment par l'Agence Dunkerque Promotion ou par les Chambres Consulaires avec les actions d'accompagnement à l'emploi des populations fragiles du territoire portées par Entreprendre Ensemble.

→ Pour le Pôle de Développement Local

La Région et la Communauté Urbaine de Dunkerque ont décliné ensemble un plan d'action visant au développement de l'Économie Sociale et Solidaire.
Ce plan, dénommé "**Dessine - Plan Dunkerquois pour l'Économie Sociale, Solidaire et Innovante**" a vu sa mise en œuvre confiée à Entreprendre Ensemble.
La Région intervient plus particulièrement sur la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire et l'émergence de la consolidation de projets dans ce domaine.
Enfin, dès 2009 la Région a décliné sur chaque territoire son Schéma Régional de Développement Économique. Entreprendre Ensemble est associé à sa déclinaison locale au travers du Programme local de développement économique (PLDE) porté par la Région et la Communauté Urbaine. Entreprendre Ensemble a été désigné comme maître d'œuvre de l'axe 5 (cohésion sociale et développement de l'économie sociale et solidaire) de ce programme qui prendra effet à compter de 2010.

→ Les relations avec les services du Département du Nord

→ Pour la Mission Locale

Le Département soutient la Mission Locale dans son action principale qui consiste à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des freins liés à cette insertion.
Par ailleurs, la Mission Locale reste le principal prescripteur du Fonds d'Aide aux Jeunes dont l'animation et le secrétariat sont assurés par les équipes locales du Conseil Général. Ce dispositif permet d'intervenir dans le cadre de la délivrance de secours ou d'aides ponctuelles destinées aux jeunes les plus marginalisés afin qu'ils puissent s'engager plus sereinement dans leur parcours d'accès à la formation et à l'emploi. Enfin, la Mission Locale met en place des projets, notamment en matière de facilitation de l'accès au logement, à la mobilité et à l'insertion sociale et professionnelle, qui sont réalisés en partenariat avec des acteurs directement mobilisés par le Département (assistantes sociales, centres de prévention, postes AILE…).

→ Pour le PLIE

Pour l'année 2009, le Département s'est engagé, conformément au protocole du PLIE et à la convention liant les PLIE du Nord et le Département pour faciliter l'accès au PLIE des bénéficiaires du RMI afin de leur proposer un parcours débouchant sur un emploi pérenne. L'année 2009 a été caractérisée par la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active qui remplace le RMI mais qui crée une distinction entre insertion sociale et insertion professionnelle. La mise en œuvre du nouveau dispositif RSA, combinée à l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Insertion a amené les équipes territoriales du Département et du PLIE à s'interroger sur les modalités de la poursuite de leur collaboration. Si, en 2009, le PLIE a bien atteint ses objectifs, il s'agira d'être attentif aux évolutions institutionnelles du partenariat entre le PLIE et le Département dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif RSA.

→ Pour le Pôle de Développement Local

Après discussions, l'engagement financier du Département dans le Pôle de Développement Local a été réajusté mais s'est poursuivi en 2009 pour accompagner notamment l'émergence de projets concernant les allocataires du RMI.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 10

→ Les relations avec les Communes, les Communautés de Communes et la Communauté Urbaine de Dunkerque

La Communauté Urbaine de Dunkerque a renforcé cette année encore son engagement sur l'ensemble des dispositifs de notre association. Les élus et techniciens sont impliqués dans la mise en œuvre de toutes les actions déployées sur le territoire de la CUD.

→ Pour la Mission Locale

La Communauté Urbaine de Dunkerque soutient la Mission Locale dans sa mission générale d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, en intervenant financièrement sur les postes de direction, d'encadrement, de conseillers. De plus, elle est mobilisée pour toutes les actions permettant la levée des freins à l'emploi et l'aide aux projets des jeunes. C'est le cas notamment pour le Comité Local d'Aide aux Projets et sur des dispositifs qui permettent de lever les freins à l'insertion professionnelle des jeunes.
Par ailleurs, la Communauté de Communes de l'Yser, la Communauté de Communes de Flandre, la Ville de Dunkerque, la Ville de Grande-Synthe amènent des moyens complémentaires à ceux de la Communauté Urbaine pour contribuer à la mise en œuvre des actions de la Mission Locale.

→ Pour le PLIE

Au-delà d'un engagement financier direct renouvelé pour accompagner la réalisation des parcours d'insertion des bénéficiaires du PLIE, la Communauté Urbaine de Dunkerque a été sollicitée pour permettre d'assurer la trésorerie du dispositif dans l'attente du recouvrement des subventions du Fonds Social Européen.
Par ailleurs, l'implication des élus et des techniciens de la Communauté Urbaine permet d'assurer un pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi conforme aux spécificités du territoire.
Enfin, 16 des 18 communes de l'agglomération soutiennent financièrement les actions du PLIE : Bray Dunes, Zuydcoote, Leffrinckoucke, Téteghem, Coudekerque, Coudekerque Branche, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Loon-Plage, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg, Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Dunkerque
Ces communes accueillent des permanences ou des antennes de la Maison de l'Emploi où exercent des conseillers du PLIE pour accompagner des publics en difficulté.

→ Pour le Pôle de Développement Local

La Communauté Urbaine et la Région copilotent le Plan "Dessine" qui est la déclinaison sur le dunkerquois du volet "économie solidaire" du Plan Local de Développement Économique.
À ce titre, au-delà de la participation des élus et des techniciens au pilotage de ce plan, la Communauté Urbaine intervient financièrement pour soutenir l'émergence, la consolidation et la promotion des projets qui s'inscrivent dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.
Pour 2010, la Communauté Urbaine de Dunkerque prévoit de poursuivre et développer son intervention d'animation territoriale doublée d'un soutien financier important dans le cadre du dispositif 3XL (Cf Page...) 10 000 solutions en trois ans pour l'accès à l'emploi.

→ le soutien indispensable et complémentaire du Fonds Social Européen

→ Pour la Mission Locale

la Mission Locale a bénéficié de l'accompagnement du Fonds Social Européen pour mettre en œuvre des actions d'accompagnement en direction de jeunes peu qualifiés et ce, sous l'égide de la Cellule FSE de la Direction Régionale du Travail.
À ce titre, des moyens complémentaires au droit commun ont permis l'accompagnement renforcé de plus de 1 704 jeunes et d'améliorer ainsi leur chance de retour à l'emploi.

→ Pour le PLIE et le FSE Politique de la ville

L'année 2009 a été caractérisée par la poursuite de mise en place de la subvention globale et la reconnaissance d'Entreprendre Ensemble comme organisme intermédiaire en capacité de gérer, sur son territoire, des Fonds européens pour le PLIE et le FSE politique de la ville. Cependant, par rapport à la programmation précédente 2005/2006/2007, une baisse de financements a été opérée pour prendre en compte l'élargissement de l'Europe et le fait qu'un nombre plus important de pays sollicite une enveloppe financière qui ne permet pas de couvrir l'ensemble des demandes. Pour les années 2008 et 2009, le montant de cette baisse est de 24 % par rapport aux enveloppes accordées dans la programmation précédente, soit en moyenne une diminution de plus de 300 000 € chaque année.
Cependant, les sommes allouées restent conséquentes et permettent le déploiement d'un plan d'action de qualité.
D'autre part, le maintien des Fonds dédiés à la Politique de la Ville a permis notamment aux structures d'insertion par l'activité économique qui interviennent dans les quartiers de poursuivre leur intervention. En revanche, il faudra anticiper la fin de programmation de ces fonds fin 2010 (même si ceux-ci peuvent être consommés jusqu'à la fin 2011).

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 11

→ La Mission Locale

→ Les missions

Conformément au protocole de 2005, les Missions Locales remplissent des missions de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, missions confiées par chaque niveau de collectivité dans son domaine de compétences. Elles ont une double fonction :

- → **Aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.**
- → **Elles favorisent la concertation entre les différents partenaires** en vue de renforcer ou de compléter les actions qu'ils conduisent.

Initiées par les collectivités locales, et au cœur d'un large partenariat territorial, **elles proposent un accompagnement global et personnalisé des jeunes de manière à faciliter leur intégration dans la société notamment au travers de l'accès à l'emploi et à la formation.** Sur la région dunkerquoise, la Mission Locale articule son offre de services avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi également présents.

Ainsi, sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Mission Locale adapte son offre de services en prenant en compte des orientations de la Maison de l'Emploi de Dunkerque. De la même manière, la Mission Locale, au sein d'Entreprendre Ensemble, articule son offre de services avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

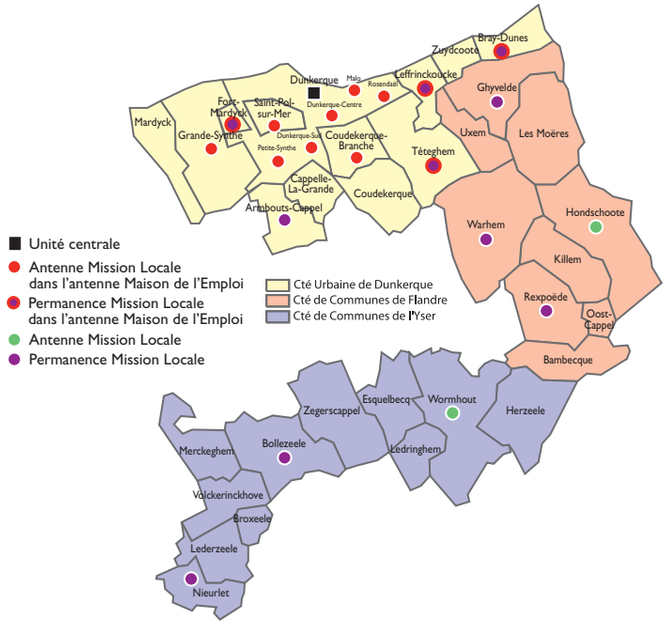
Cette recherche de complémentarité se traduit notamment par la mise en œuvre d'une plateforme de formation commune et d'un département emploi partagé.
De plus, sur l'ensemble de son territoire, **la Mission Locale s'articule avec les services de "Pôle Emploi"**. À ce titre, une convention de cotraitance permet de préciser les modalités de délégation, à la Mission Locale, du suivi de jeunes inscrits à "Pôle Emploi".
Enfin, Entreprendre Ensemble La Mission Locale développe un partenariat étroit avec la Mission Locale de Gravelines/Bourbourg qui intervient notamment sur une partie de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

La Mission Locale de Dunkerque dans le réseau régional des 27 Missions Locales

La Mission Locale se situe au troisième rang des Missions Locales du Nord et au cinquième rang des Missions Locales de la Région en ce qui concerne le nombre de jeunes en contact.
En matière de propositions faites aux jeunes, ainsi que pour l'accès à la formation et à l'emploi, les chiffres régionnaux ci-dessous font apparaître que la Mission Locale a une forte valeur ajoutée :

	Nombre de jeunes	% poids régional
Jeunes accompagnés	7 036	7,7 %
Propositions	90 267	10,1 %
Entrées en mesures Emploi et Formation	**4 771**	**8,4 %**

→ Le territoire d'intervention



Entreprendre Ensemble La Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise couvre un territoire composé de 32 communes : une zone urbaine à forte densité de population composée principalement de 12 villes de la Communauté Urbaine de Dunkerque, une zone rurale constituée des villes et villages des Communautés de Communes de l'Yser et de Flandre.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 12

→ Les chiffres clés de la Mission Locale en 2009

Au préalable, il est important de rappeler que la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise utilise le système d'information "Parcours 3" logiciel utilisé par toutes les Missions Locales de France. Les chiffres qui vous sont présentés répondent à une charte nationale de saisie qui a défini des critères communs à l'ensemble des structures du réseau.
Depuis l'année 2007, la Mission Locale s'est fortement engagée dans la mise en œuvre du **Dossier Unique du Demandeur d'Emploi** (DUDE) en collaboration avec Pôle Emploi.
À ce titre, la MLAD a été l'une des premières à utiliser ce système d'information qui permet à ces deux institutions de partager en temps réel leurs informations sur l'évolution de la situation des jeunes. De la même manière, la Mission Locale a été l'un des premiers sites expérimental en France "d'E/Partenet" qui permet des **échanges d'informations entre la Mission Locale et Pôle Emploi sur les offres d'emploi,** les prestations et les mesures.

L'ensemble de ces données chiffrées est traité, analysé par le département "statistiques" d'Entreprendre Ensemble et leur recueil donne lieu a des procédures précises ainsi qu'à un suivi qualité de leur mise en œuvre.

Ce suivi régulier permet d'outiller la direction dans son pilotage de l'activité globale de la Mission locale en s'assurant que les priorités d'interventions sont tenues et en déterminant, le cas échéant, des plans d'actions spécifiques visant à réajuster les moyens pour pallier les points de faiblesse.

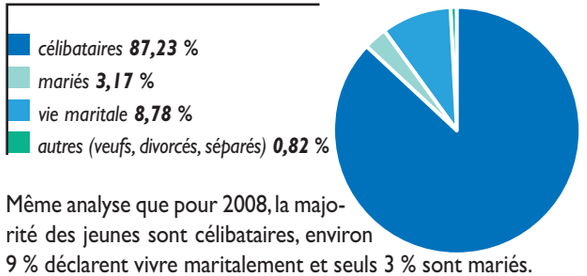
L'ensemble des chiffres concernant l'activité de La Mission Locale contribue à valoriser les activités de l'association unique Entreprendre Ensemble. Ces chiffres sont transmis à nos instances, à nos financeurs, ainsi qu'à la Maison de l'Emploi de l'Agglomération Dunkerquoise qui les intègre dans son diagnostic territorial et dans la valorisation des actions d'accompagnement développées par les outils territoriaux (PLIE, Mission Locale, Maison de l'Emploi).

→ Caractéristiques générales des jeunes accompagnés

- → ***Les tranches d'âges 18-21 ans et 22-25 ans représentent près de 90,7 % des jeunes accompagnés répartis égalitairement***
- → ***4,6 % des jeunes sont mineurs au 31/12/2009***
- → ***Les jeunes hommes sont majoritaires (53 %)***
- → ***23,4 % sont sans qualification (Infra V : formation de niveau inférieur au niveau CAP/BEP)***
- → ***48,1 % sont sans diplôme (au minimum CAP ou BEP)***
- → ***73,6 % ont un niveau infra IV (formation d'un niveau équivalent à celui du Bac)***
- → ***26,2 % des jeunes accompagnés résident dans un quartier ZUS***

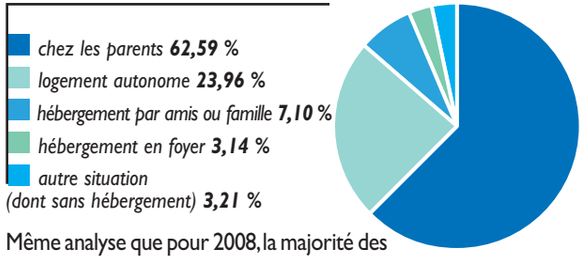
→ 7036 jeunes en contact en 2009

Situation familiale au 31/12/09



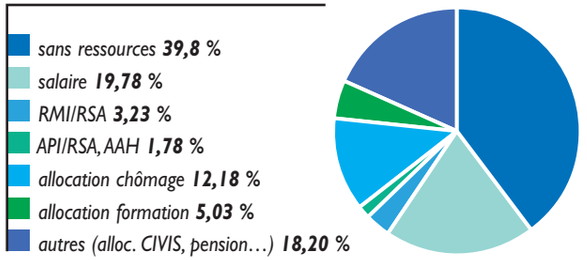
Même analyse que pour 2008, la majorité des jeunes sont célibataires, environ 9 % déclarent vivre maritalement et seuls 3 % sont mariés.

Situation logement au 31/12/09



Même analyse que pour 2008, la majorité des jeunes sont hébergés chez leurs parents ou en logements précaires, seuls un quart d'entre eux sont en logement autonome.

Type de ressources au 31/12/09



La situation des jeunes sans ressources a diminué sans pour autant avoir une situation financière stable ; en effet on constate une diminution de jeunes salariés pour une augmentation de jeunes indemnisés par Pole Emploi ou bénéficiant de l'allocation dans le cadre du Programme CIVIS.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 13

Répartition des jeunes en contact par niveau et par tranche d'âge

	16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 et +	Total	%
Niveau III et +		59	309	42	**410**	**5,8**
Niveau IV	3	729	1 136	108	**1 976**	**28,1**
Niveau V	96	1 598	1 198	113	**3 005**	**42,7**
Niveau Vbis	181	668	400	54	**1 303**	**18,5**
Niveau VI	43	140	143	16	**342**	**4,9**
Total	**323**	**3 194**	**3 186**	**333**	**7 036**	**100**

On constate par tranche d'âge une répartition similaire à 2008, les tranches les plus représentées sont les 18-21 ans et les 22-25 ans.
Le niveau scolaire des jeunes accompagnés reste stable.

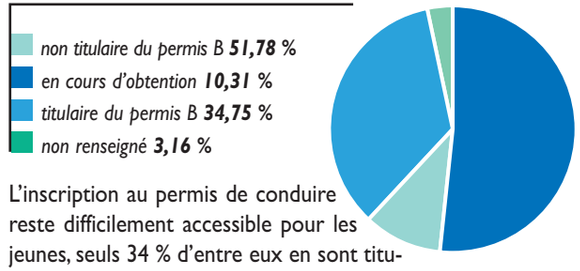
Moyens de locomotion

→ ***24,82 % disposent d'un moyen de locomotion (auto ou moto)***

→ ***55,24 % ont comme moyen de locomotion les transports en commun***

→ ***2,29 % n'ont aucun moyen de locomotion***

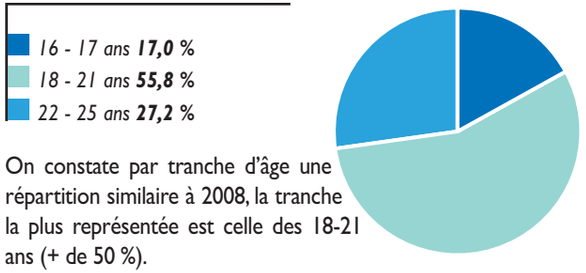
Titulaire du permis B au 31/12/09



L'inscription au permis de conduire reste difficilement accessible pour les jeunes, seuls 34 % d'entre eux en sont titulaires, tous n'ont pas un véhicule ce qui limite leur autonomie de déplacement.

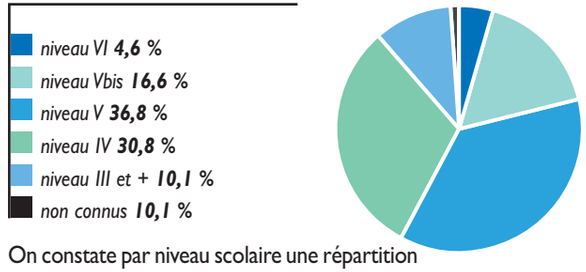
→ 2 201 jeunes sont accueillis en 2009 pour la première fois

Répartition des jeunes nouvellement accueillis par tranche d'âge



On constate par tranche d'âge une répartition similaire à 2008, la tranche la plus représentée est celle des 18-21 ans (+ de 50 %).

Répartition des jeunes nouvellement accueillis par niveau scolaire



On constate par niveau scolaire une répartition sensiblement identique à 2008, avec une légère hausse pour les jeunes de niveaux III et + (+ de 2 points). La part des jeunes de niveaux V et IV est la plus représentée. (70 %)

→ ***72,8 % des jeunes ont moins de 22 ans au premier accueil, parmi eux, 17 % sont mineurs***

→ ***46,9 % sont des jeunes femmes***

→ ***21,2 % sont sans qualification (Infra V : formation de niveau inférieur au niveau CAP/BEP)***

→ ***42,1 % sont sans diplôme (ni même un CAP ou un BEP)***

→ ***65,6 % n'ont pas le Baccalauréat***

→ ***21,67 % résident dans un quartier Zone Urbaine Sensible***

→ Propositions faites aux jeunes

→ ***90 267 propositions ont été formulées par les conseillers au cours de l'année 2009 à 6 276 jeunes***
Soit une moyenne de 14 propositions par jeune dans l'année

→ ***Par rapport à 2008, le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une proposition est en augmentation de 1,2 % et le nombre de propositions est en augmentation de 15,5 %***

→ ***76 % des propositions concernent le domaine professionnel***

Tout acte professionnel d'un conseiller à destination d'un jeune peut être décrit en terme de propositions. Le contenu d'une proposition est répertorié en **3 domaines** (professionnel, social et vie sociale) et **7 thèmes** (accès à l'emploi, formation, projet professionnel, logement, santé, citoyenneté, loisirs).

Déclinaison par domaine et thème

Domaine professionnel	**68 757 soit 76,2 %**
Accès à l'emploi	41 514
Formation	14 310
Projet professionnel	12 933
Domaine social	**6 735 soit 7,4 %**
Logement	3 427
Santé	330
Vie sociale	**14 775 soit 16,4 %**
Citoyenneté	10 924
Loisirs, sport, culture	3 851

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 14

→ 2257 jeunes ont bénéficié de 3358 mesures emploi en 2009

Entrées sur les mesures mobilisées pour l'emploi et la formation

	Nombre de mesures	personnes concernées
Emploi (CDD,CDI...)	2457	1570
Contrat en alternance	333	326
Contrat d'insertion	568	506
Total des mesures emploi	**3358**	
Formation	1413*	1216
Total général	**4771**	

* chiffre non définitif

Comparaison annuelle du nombre de mesures emploi

		2007	2008	2009
Emploi (CDD,CDI...)		2314	2713	2457
Contrat en alternance		244	344	333
dont	**contrats d'apprentissage**	**86**	**151**	**195**
	contrats de professionnalisation	**158**	**193**	**138**
Contrat d'insertion		395	236	568
Total des mesures emploi		**2953**	**3293**	**3358**

→ ***3 098 jeunes** ont débuté au moins une mesure emploi et/ou formation au cours de l'année 2009*

→ *Ces jeunes ont bénéficié, en moyenne, de **1,54 mesures** au cours de l'année*

→ *La répartition Homme/Femme sur l'ensemble des mesures est conforme à la représentation des jeunes accompagnés*

→ Le programme CIVIS

Ce programme vise à la reconnaissance d'un droit pour tous les jeunes de moins de 26 ans en difficulté à l'accompagnement renforcé vers l'emploi. Les jeunes dépourvus de qualification font l'objet d'un effort particulier. Ils se voient alors proposer après un diagnostic permettant d'identifier les obstacles qu'ils rencontrent, un accompagnement personnalisé et renforcé, assuré par un Conseiller d'Insertion Professionnelle dans le cadre du CIVIS. Au-delà des moyens accordés à la Mission Locale pour renforcer ses capacités d'accompagnement, des allocations et aides aux projets sont mobilisées en direction des jeunes de manière à faciliter leur parcours d'insertion professionnelle.

Les entrées

→ *Au cours de l'année 2009, **1 112 jeunes** ont intégré le CIVIS soit 100 % de l'objectif annuel*

→ *Les **femmes** sont représentées à hauteur de **50,4 %** (561)*

→ ***25 %** des entrées le sont en **CIVIS renforcé***

→ ***61 %** des jeunes ont intégré le CIVIS **entre 18 et 21 ans***

Les sorties

→ *Au cours de l'année 2009, les sorties sont de **2 131***

→ *Les jeunes sortis du CIVIS dans l'année représentent **24 %** (302)*

→ *Les jeunes sortis du CIVIS depuis le début du programme représentent **30,1 %***

→ le CIVIS pour les jeunes "Sous Main de Justice"

Entreprendre Ensemble la Mission Locale de Dunkerque assure des permanences hebdomadaires en Maison d'Arrêt de Dunkerque en vue de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de jeunes incarcérés en milieu ordinaire bénéficiant du CIVIS. Un Conseiller en Insertion Professionnelle a été identifié sur cette mission. (0,5 ETP)

Il assure, d'une part, le suivi et l'accompagnement des jeunes Dunkerquois incarcérés ou relevant d'une peine alternative à l'incarcération (sursis avec mise à l'épreuve, placement sous surveillance électronique) et d'autre part il est le relais entre les Missions Locales concernées sur le Bassin d'emploi.

Ces permanences sont menées en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'Administration Pénitentiaire, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Enfin, tous les mois le référent de la Mission locale participe au comité de suivi régional qui rassemble, autour de la Préfète à l'égalité des chances les 7 Missions Locales retenues parmi les 27 de la région.

Ainsi, en 2009, 215 jeunes ont été accompagnés par le référent justice et les conseillers en insertion professionnelle. 1 358 entretiens individuels ont été réalisés. 85 jeunes ont bénéficié d'un accès à l'emploi et 105 d'une formation.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 15

→ Organisation de la Mission Locale

Faciliter la transition professionnelle et lutter contre l'exclusion des jeunes requiert la mobilisation de tous : jeunes, élus, services publics entreprises, partenaires sociaux, associations.

La démarche des Missions locales est fondée sur cinq grands principes :

- → L'approche personnalisée et globale des jeunes,
- → Une relation basée sur le volontariat et la responsabilisation des jeunes,
- → L'intervention interministérielle de l'État,
- → Le partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les différents acteurs locaux,
- → La reconnaissance des initiatives locales.

Initiées par les collectivités locales, les Missions Locales assurent une mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.
Elles ont pour objectif d'apporter des réponses adaptées à l'ensemble des demandes formulées par les jeunes en terme d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé et aux loisirs.

Les conseillers Mission Locale assurent l'accompagnement des jeunes en mobilisant les offres de service des différents départements de l'association.
C'est le cas du département formation jeunes et adultes *(voir page 31)* et du département emploi *(voir page 37)*.
De plus, les jeunes accompagnés par la Mission Locale bénéficient de dispositifs plus spécifiques notamment en matière d'accompagnements mis en place par le pôle citoyenneté et vie sociale *(voir page 17)*.

→ L'accompagnement dans les antennes de proximité

→ L'accompagnement des jeunes dans la proximité

L'accompagnement des jeunes est effectué au sein d'antennes et de permanences implantées sur l'ensemble du bassin d'emploi Flandre Maritime comprenant 32 communes (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes de Flandre et Communauté de Communes de l'Yser).

Nombre d'antennes	10
Nombre de permanences	10
Nombre de chargés d'accueil	11
Nombre de Conseillers en Insertion Professionnelle	29

→ Un premier accueil immédiat et qualifié

Les lieux d'accueil d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale (antennes et permanences) proposent un premier accueil immédiat. Le chargé d'accueil a pour mission d'accueillir, de présenter et d'accompagner les jeunes dans l'utilisation des services proposés en accès direct au sein d'un espace ressources :

- → un espace documentaire,
- → un espace d'affichage des offres de services (emploi, formation, insertion, citoyenneté…),
- → un accès informatique (outil pour la recherche d'emploi…).

→ Un accompagnement renforcé

La spécificité de la fonction du Conseiller en Insertion Professionnelle est d'être généraliste, à ce titre il intervient sur des problématiques liées à la formation et à l'emploi mais également sur d'autres aspects de la vie quotidienne (le logement, la santé, les loisirs, le sport et la culture).
La fonction d'accompagnement est au cœur du travail du CIP. Elle doit faciliter la rencontre entre le projet professionnel du jeune en recherche d'insertion et les besoins du bassin d'emploi.
Elle se caractérise par la prise en compte globale du jeune et par sa reconnaissance en tant qu'acteur de son propre projet de vie.
La fonction d'accompagnement nécessite plusieurs phases :

- → De repérer avec le jeune, les problématiques de mise en service de son projet de vie,
- → D'analyser la demande en matière d'insertion sociale et professionnelle,
- → De définir l'orientation et l'objet de l'accompagnement par étape,
- → De mobiliser avec méthode les différentes réponses proposées par la structure soit au travers de ses offres de services internes, soit par la mobilisation de partenaires,
- → De contractualiser les engagements du jeune et de la structure,
- → De suivre la mise en œuvre des engagements réciproques.

→ Les aides financières qui facilitent les parcours d'accès à l'emploi

Les situations des jeunes sont toutes particulières et différentes. À cette diversité de situations répond une diversité des aides dont peuvent bénéficier les jeunes. Elles sont destinées à favoriser l'accompagnement vers l'emploi des jeunes sur le territoire et permettre de lever les freins à l'emploi (à destination des jeunes cumulant les difficultés d'entrée sur le marché du travail), pour aboutir à une meilleure employabilité et réduire le délai d'insertion professionnelle).

→ Les allocations CIVIS

Le titulaire d'un accompagnement CIVIS peut, s'il est âgé d'au moins 18 ans, bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles il ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. La gestion de l'allocation est à la charge d'un comité d'attribution après vérification des démarches du jeune.
En 2009, 4 415 demandes d'allocations ont été instruites par les référents de la Mission Locale pour un montant de 368 965 €.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 16

→ Le Fonds d'Insertion Professionnel pour la Jeunesse (FIPJ)

Le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ) est destiné à financer des actions complémentaires par rapport aux dispositifs existants et susceptibles de permettre et de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

Le FIPJ se décline en deux modes d'intervention distincts :

Les aides directes

Les aides directes aux jeunes qui visent la sécurisation financière de leur parcours dans le cadre du CIVIS. Ces aides sont allouées aux jeunes sous forme de tickets service, de bons de transport, aides aux nuitées d'hôtel, aides à l'achat de vêture…
Pour l'année 2009, les aides directes s'élèvent à 47 502,61 €. 574 demandes d'aides ont été traitées : 441 ont reçues un avis favorable. 133 étaient hors critères. Les demandes ont été réorientées sur d'autres dispositifs d'aides (FDAJ, Conseil Régional (aide apprentissage).
Finalité de l'aide : 47,70 % des aides accordées concernaient une demande de prise en charge des frais de repas (22 682,50 €), 34,50 % des frais transports (16 371,09 €), 5,50 % des frais de vêture (2 609,95 €), 0,70 % des frais d'hébergement, et 11,50 % des frais de formation (5 514, 07 €).
La répartition des aides pour les jeunes est la suivante : 92,78 % de majeurs et 7,22 % de mineurs.
NB : Les aides directes couvrent la période du 01/03/2009 au 31/12/2009.

Les aides indirectes

Les aides indirectes sont destinées à financer des actions complémentaires de formation sous réserve d'emplois repérés soit 20 966,07 € en 2009.

Actions mises en place en 2009

- → 3 actions liées à l'emploi
- → 2 actions de formation dans le cadre d'un recrutement de "Câbleurs pour réseau informatique et télécommunication" en partenariat avec Technicom. Résultat : 8 jeunes ont été embauchés en CDI, 2 travaillent en intérim, 4 sont en attente de propositions

Mise en place d'ateliers de recherche d'emploi autour de l'outil "*Speed Comport'in*"
L'objectif est de permettre à des jeunes de se conforter à leur recherche d'emploi ou bien d'identifier des pratiques correctives. Cette action vise à aborder les problèmes de comportements en entreprise à partir d'un jeu "*le Speed Comport'in*".
Résultat : 22 jeunes ont pu bénéficier de cette prestation.

1 action "formation"

Formation CQP Agent de Prévention et de Sécurité. Résultat : 5 jeunes ont bénéficié de la formation et ont validé le certificat

1 action sur la "garde d'enfant"

L'objectif est de faciliter l'accès à l'insertion professionnelle (entrée en formation, démarrage à l'emploi, entretien de recrutement), des jeunes parents, en proposant une aide à la recherche d'un mode de garde adaptée. Ce dispositif permettra aux parents de bénéficier sous 48 heures d'un accompagnement de 80 heures par une professionnelle de l'AFAD, en attendant qu'ils puissent solliciter les dispositifs de droits communs.
Résultat : 2 jeunes femmes ont bénéficié de cette action.

→ Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes constitue une prestation d'aide sociale, dont la décision d'attribution revient au Président du Conseil Général. Les aides du FDAJ sont subsidiaires. En dehors des premières demandes ou des secours, elles doivent être sollicitées après ou en complémentarité des dispositifs de droit commun.

Objectifs

Ce dispositif vise à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes en difficultés, âgés de 16 à 24 ans. Les aides du FDAJ s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement de parcours d'insertion. Ce soutien peut porter sur un projet individuel ou des actions collectives répondant à des besoins repérés d'un groupe de jeunes.
Le Conseil Général s'appuie sur les services de la Mission Locale pour centraliser les demandes et vérifier la complétude du dossier en vue de l'instruction par les services départementaux. Une analyse de chaque demande est effectuée par les services départementaux de manière régulière (étude des dossiers au flux) afin d'organiser le traitement des :

- → secours d'urgence (dans un délai de 48 heures),
- → aides ponctuelles
- → aides nécessitant un examen approfondi de la situation du jeune par la commission technique (une fois par mois), notamment les demandes de FDAJ renforcé. Cette aide s'adresse en priorité aux jeunes les plus marginalisés, connaissant des difficultés sociales et/ou professionnelles, telles qu'il leur est impossible de s'inscrire dans un dispositif de droit commun. Un contrat (engagement) est co-signé par le jeune et le référent. Cet accompagnement renforcé peut être couplé d'une allocation mensuelle différentielle.

La délivrance des aides est effectuée par les services départementaux : les aides d'urgence sont délivrées par les régies d'avances départementales, les autres aides seront attribuées par mandatement (virement sur compte bancaire), lettre chèque ou paiement à un tiers. En 2009 :

- → Sur 652 dossiers déposés à la Mission locale, 492 ont reçu un avis favorable pour un montant :
- → Secours d'urgence : 21 605 €
- → Aides ponctuelles : 27 567 €
- → FDAJ renforcé : 36 460 € (146 demandes accordées, durée moyenne de l'accompagnement 3 mois, montant)

Analyse du dispositif

- → La consommation annuelle (aides ponctuelles/FDAJ renforcé) a légèrement progressé (5 %)
- → Les demandes de secours (aides d'urgence) sont en constante progression (+ de 36 %)
- → Hausse des demandes d'accompagnement dans le cadre du FDAJ renforcé (+ de 90 %). À partir de novembre, les effets de la crise touchent particulièrement les jeunes (accumulations des problématiques sociales : dettes énergétiques, consommation)
- → Le dispositif est majoritairement sollicité pour la subsistance (43 %), et les frais de transport (14 %)
- → La majorité des jeunes demandeurs est en hébergement autonome
- → FDAJ collectif : 1 projet présenté par le Greta pour le projet "Horizon bord de mer"
- → FDAJ spécifique : 1 projet présenté par CETIDE pour le projet "Horizon Métallurgie"

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 17

Remarques
Le règlement intérieur du dispositif FDAJ est mieux appréhendé par les partenaires. Néanmoins, il est moins mobilisé sur la notion de projet mais plus pour pallier à des situations d'urgence. Le FDAJ Renforcé nécessite un travail d'accompagnement particulier du jeune et une communication forte entre partenaires socio-professionnels.

De nombreux dispositifs d'aides financières ont été mis en place pour accompagner et favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes: Le programme CIVIS.(dispositif État), le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (dispositif Conseil Général), et les aides financières des CCAS (communes).
Chacun de ces dispositifs pourrait répondre largement aux difficultés rencontrées par les jeunes; cependant nos conseillers Mission Locale rencontrent régulièrement des difficultés à les mobiliser, chaque financeur ayant ses propres logiques d'attribution et leurs moyens mis en œuvre limités.
Afin de permettre une meilleure visibilité et une meilleure compréhension des dispositifs, la mise en place d'une conférence territoriale de la gestion des aides financières aux jeunes serait souhaitable.

Une spécificité de la Mission Locale:

→ le Pôle Vie sociale & Citoyenneté

Le pôle "vie sociale et citoyenneté" vient compléter l'offre de services de la Mission Locale et permet ainsi d'étayer les possibilités offertes dans le cadre d'un accompagnement global du jeune.
Ce pôle se structure autour de trois axes d'intervention:
→ les dispositifs d'aides aux projets des jeunes,
→ les dispositifs d'appui à l'insertion sociale et à la citoyenneté,
→ les aides financières directes ou indirectes en direction des jeunes pour faciliter la mise en œuvre de leur parcours d'accès à l'emploi.

→ Les dispositifs d'aides aux projets des jeunes

→ CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets)

Le CLAP est un outil pédagogique au service des jeunes, âgés de 16 à 30 ans, permettant la réalisation de projet, qu'il soit individuel ou collectif, à caractère économique (aide à la création d'activité marchande) ou de loisirs, social, culturel ou sportif. Il s'appuie sur une démarche d'accompagnement permettant à des jeunes de réaliser leur projet et visant à:
→ favoriser l'expression directe des jeunes en vue de leur insertion sociale, culturelle et professionnelle,
→ responsabiliser les jeunes,
→ révéler les compétences des jeunes, leurs potentialités, et leurs capacités créatives,
→ donner aux jeunes la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel, économique, et appréhender leur avenir.

Le CLAP est un dispositif qui s'attache à accueillir les jeunes de façon personnalisée dans toutes les phases de leur parcours de projet (accueil, diagnostic, orientation, conseil, expertise, suivi). La méthodologie développée par le CLAP conduit les jeunes à s'engager à présenter personnellement et soutenir leur projet devant un comité.

Ce comité est composé des structures ou institutions compétentes et diversifiées dans les domaines d'activités concernés par les projets. Elles sont associées aux différentes instances de soutien et de décision.
Ce dispositif partenarial est composé des structures suivantes: Flandre Création, l'Association PIVOD, la Chambre des Métiers du Nord, la Maison de l'Initiative, Graines de Bâtisseurs, Graines d'affaires, Flandre Initiative, l'ADIE.
Le Bureau d'Information Jeunesse, la Mission Locale de Gravelines-Bourbourg, les quatre écluses, La Communauté Urbaine de Dunkerque, l'Association Villenvie, le Service Jeunesse de la Ville de Dunkerque, l'Association Fructose, la Maison de la Vie Associative, la Mairie de Quartier de Dunkerque Sud, la Ville de Dunkerque.
Le CLAP de Dunkerque couvre 46 communes du bassin Dunkerquois et est financé par l'État (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports), la Région et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Bilan de l'année 2009

Sur 28 projets accompagnés, 22 ont été financés soit 20 projets à caractère économique (aide à la création d'activité marchande) correspondant à commerce (12), artisanat (4) et santé (4) et 2 projets à caractère social et culturel.
Le CLAP de Dunkerque a soutenu 50 jeunes pour un montant de 43 700 €, et a permis la création de 23 emplois.

Remarques

Baisse du nombre de projets non économiques (culturel, humanitaire, musical…). Pour l'année 2010, un rapprochement avec le Département Développement local devrait permettre d'améliorer notre démarche de sensibilisation, auprès des responsables d'associations, et des animateurs de quartier.

Perspectives 2010

→ **Recherche d'autres sources de financement pour maintenir et développer ce dispositif**
→ **Accompagner les porteurs de projets dans leurs recherches de co-financement (fondation, entreprises privées…)**

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 18

→ Aide aux projets de départs en vacances

Objectif
Élaborer et concrétiser un projet de vacances autonome
Descriptif de l'action
→ Parcours Vacances : Aide individuelle de 180 € par jeune destinée à co-financer leur départ autonome
→ Accompagnement méthodologique dans le montage de leur projet vacances assuré par les conseillers du Département Mission Locale.
→ ADA (ville de Dunkerque) : Aide individuelle de 230 € destinée à subventionner un projet de départ autonome. À ce titre, 50 % de l'enveloppe allouée à cette opération, bénéficie à des jeunes accompagnés par Entreprendre Ensemble la Mission locale.

Public visé (nombre et nature)
Jeunes engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, inscrits en Mission Locale et âgés de moins de 26 ans, bénéficiant d'un accompagnement renforcé.
Nombre de jeunes concernés
258 jeunes pour un budget de 46 440 €.
Résultats obtenus (quantitatifs et qualitatifs)
133 projets de vacances ont été accompagnés et co-financés à destination de l'ensemble des secteurs touristiques de France.

→ les dispositifs d'appui à l'insertion sociale et à la citoyenneté

→ Mission d'appui à l'accès au logement

Après l'emploi et la formation, le logement arrive en priorité dans les besoins des jeunes. Cependant leur connaissance sur ce sujet reste embryonnaire, les démarches d'accession au logement sont méconnues. La mission d'appui, en lien avec les conseillers en insertion professionnelle, propose un accompagnement spécifique afin de lever les freins d'accession au premier logement.

Objectifs de la mission d'appui
→ Favoriser l'accès à un projet logement autonome
→ Informer le jeune sur l'ensemble des éléments pratiques relatifs à la concrétisation de son projet personnel.
→ Connaissance des partenaires logement du territoire (bailleurs sociaux, service logement communal et communautaire, etc.).
→ Permettre l'accès à un premier logement autonome.
→ Apporter une solution de relogement aux jeunes en situation sociale précaire mais ayant une activité professionnelle rémunérée.
→ Mise en œuvre d'une convention partenariale avec l'association *Unis cité* pour la prospection de logements dans le parc privé et le suivi administratif des bénéficiaires. Cette convention vise à mettre à disposition une équipe de 8 volontaires souhaitant s'investir dans une démarche d'aide à des publics en difficulté.

Une action spécifique
"1 Emploi pour 1 Toit" consiste à apporter une solution de logement adapté en fonction de la situation professionnelle du jeune :
→ Accompagnement simultané d'une insertion professionnelle et d'un accès au logement.
→ Développement d'un partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire.
Résultats obtenus (quantitatifs et qualitatifs) : 66 jeunes accompagnés sur cette action dont 26 ont pu accéder à un logement : 6 Relogements dans le parc privé, 4 relogements chez les bailleurs sociaux, 3 en foyer, 6 en cohabitation, 4 en attente et 3 sans solution.
Projet : Développer un partenariat actif avec Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale de l'agglomération Dunkerquoise.
Pérennisation du dispositif : Maintenir l'action "1 emploi pour 1 toit" en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire (Cottage, Maison flamande, Partenord, etc.) et les bailleurs privés. Étendre le dispositif aux communes de Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Coudekerque, etc.
Pérennisation de la convention partenariale avec l'association *Unis cité* pour la mise à disposition de volontaires chargés d'assurer la prospection dans le parc privé et le suivi administratif des dossiers de demande de logement.

Une action spécifique : Bonus ville Littoral
Objectifs : Les effets de cette action sont essentiellement attendus dans le domaine de **la cohésion sociale** et de **la solidarité** par l'implication à la vie de la cité et par la connaissance des jeunes de la vie associative. Par le biais du dispositif, nous valorisons **les compétences des jeunes**.
Cette action s'intègre dans le volet "**solidarité**" du contrat d'agglomération, elle entre dans la stratégie définie par l'intercommunalité en ce qui concerne la thématique "**jeunesse**" et plus particulièrement dans les objectifs suivants :
→ Aide aux jeunes en difficulté
→ Lutte contre la ségrégation sociale et spatiale
→ Développement de la pratique culturelle et de loisirs
→ Intergénérationnelle
Une attention plus particulière est portée sur le public **jeune** issu de **l'immigration** qui souffre davantage de la discrimination à l'embauche mais aussi de l'accès à la culture.
L'action **Bonus Ville** témoigne de **la diversité** des actions proposées sur les quartiers des communes de Dunkerque, de Téteghem, de Saint-Pol-sur-Mer, de Grande-Synthe, et la forte mobilisation des jeunes en faveur de **la participation à la vie de la cité**.
233 propositions de participation à des manifestations festives ou d'animations de quartiers où 620 jeunes se sont positionnés afin de participer à la vie de la Cité. Il est à noter, que l'ensemble des missions **Bonus Ville Littoral** représente environ 4 300 heures de travaux effectifs réparties sur les 90 participants issus des quartiers "Politique de la ville".

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 19

→ Mission d'appui à l'accès aux Sports et loisirs

→ 66 jeunes ont participé aux actions "Olympiades" de la Mission Locale (rencontres d'initiations sportives inter-Missions Locales du Nord Pas-de-Calais). Cette action est mise en place sous l'égide du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais.

→ 87 places ont été distribuées (hockey sur glace, hand-ball, football, basket-ball) en partenariat avec l'association "Culture du Cœur" qui permet l'obtention de places gratuites sur des manifestations sportives. Cette association permet également aux jeunes de participer gratuitement à des activités sportives (45 places) : piscine, patinoire, char à voile et équitation et culturelles (68 places) comme le cinéma, le théâtre, les concerts, etc.

Action spécifique avec le Ministère des Armées

Une convention avec le Ministère des Armées permet un recensement des jeunes lors de la Journée d'Appel à la Défense (JAPD) ayant des difficultés de compréhension ou de Maîtrise de Savoir de Base. Pour cela, 71 jeunes nous ont été orientés par le Bureau de Service Nationale (BSN à Valenciennes) afin d'accueillir ces jeunes et de leur proposer un accompagnement social et professionnel individualisé.

→ Mission d'appui à la Mobilité

Action spécifique "permis de conduire"

Dans le cadre du FIPJ aides indirectes, Entreprendre Ensemble a permis à 15 jeunes de l'agglomération dunkerquoise de s'inscrire à l'auto-école sociale Feu vert. A ce jour 13 jeunes ont déjà obtenu le permis de conduire. L'action s'est très bien déroulée : les jeunes se sont montrés motivés et assidus tout au long de l'action. Certains d'entre eux ont déjà trouvé un emploi. Fort de cette expérience, nous allons reconduire une action mobilité dans le cadre de l'expérimentation Martin HIRSCH. En 2010, 45 jeunes pourront s'inscrire dans une auto-école sociale ou traditionnelle.

Action spécifique "SOS Scooters"

Objectifs

→ Favoriser la mobilité du public dans un rayon de 20 à 25 kilomètres.

→ Assurer un transport social et solidaire.

→ Faciliter l'emploi et la formation.

→ Atténuer les contraintes liées aux horaires et aux lieux géographiques.

Mise en place de l'action

Dans un souci d'optimiser les liens avec le service mobilité de l'AFEJI, une convention partenariale a été signée concernant la donation des véhicules investis, les termes d'attributions ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules. Pour les jeunes bénéficiaires du programme CIVIS, la prise en charge du coût de quatre semaines de location est assurée par le FIPJ. Ces locations ont été le plus souvent limitées à 6 semaines afin de pouvoir en faire bénéficier un maximum de personnes en parcours d'insertion professionnelle.

Nombre de bénéficiaires concernés

60 prêts de véhicules pour des jeunes suivis par la Mission Locale et 19 prêts des véhicules pour des adultes suivis par la Maison de l'Emploi.

Projet

Favoriser le passage du Brevet de Sécurité Routière aux jeunes nés après 1988 (obligation légale pour la conduite de véhicule motorisé à deux roues).

→ Quelques actions phares de la Mission Locale

→ Zoom sur le parrainage

Pour compléter l'offre de services proposée par les Conseillers en Insertion Professionnelle et les départements thématiques (emploi, insertion, formation, vie sociale) d'Entreprendre Ensemble, la Mission Locale anime un réseau de parrains qui offrent leurs expériences et leurs savoir-faire à des jeunes qui méconnaissent les codes de l'entreprise, ont besoin d'enrichir leurs réseaux personnels et professionnels et sont découragés après plusieurs échecs consécutifs.

Les missions de parrainage

→ Le parrainage vise surtout à redonner aux jeunes une confiance en eux-mêmes tout en leur donnant la possibilité de mieux se préparer aux enjeux d'une recherche d'emploi, d'un entretien professionnel.

→ Le parrain s'engage à rencontrer régulièrement le jeune lors d'entretiens individuels pour partager son expérience du monde de l'entreprise et l'aider dans ses démarches en optimisant ses outils et ses techniques de recherche d'emploi (simulation d'entretien professionnel, analyse du CV et des lettres de motivation...). Le jeune s'engage à être actif dans sa recherche d'emploi et à effectuer les démarches qui lui sont conseillées. Les conclusions des entretiens individuels sont formalisées par des fiches "contacts" transmises au Conseiller en Insertion Professionnelle garant du parcours du jeune.

→ L'accompagnement d'une durée de 6 à 9 mois est effectué par des professionnels bénévoles actifs ou retraités issus de différents secteurs d'activités et ayant une bonne connaissance du tissu économique local.

→ Des rencontres sont organisées pour favoriser les échanges entre parrains dans l'objectif de partager leurs expériences et d'améliorer le dispositif.

Le dispositif parrainage mis en place sur le territoire montre des résultats encourageants en terme de retour à l'emploi et à la formation.

Les moyens mis en œuvre

L'animation et le suivi du dispositif parrainage sont réalisés par une équipe spécifique (2 animatrices, une assistante administrative et un coordinateur) qui assure le lien entre le parrain, le filleul, le conseiller professionnel. Le positionnement des jeunes est réalisé par l'ensemble des Conseillers en Insertion Professionnelle des antennes d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 20

Un lien est assuré entre l'accompagnement des parrains et l'offre de service à disposition des jeunes, animé par les différents départements d'Entreprendre Ensemble (Emploi, Formation, Insertion, Développement solidaire et accompagnement).
Une équipe de 41 parrains bénévoles issus de différents secteurs d'activité du monde économique local se mobilise pour les jeunes. Le réseau est constitué de 21 parrains retraités et 20 actifs.

Les résultats

→ En 2009, 88 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du parrainage (47 femmes et 41 hommes).

→ 19 jeunes étaient d'un niveau 5 ; 32 d'un niveau 4 et 37 d'un niveau supérieur ou égal à 4.

→ 43 jeunes sont sortis du dispositif pour emploi / formation : (6 CDI, 24 CDD, 2 contrats aidés, 6 contrats d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, 3 formations de + 6 mois et 2 formations de - 6 mois.

→ Zoom sur les CAE Passerelles

En avril 2009, face à un contexte économique de crise et une dégradation du marché de l'emploi, l'État développe un plan de soutien à l'emploi des jeunes. En application d'une circulaire DGEFP du 29 mai 2009, la Mission Locale d'Agglomération Dunkerquoise, en concertation avec Pôle Emploi, se voit confier une mission d'appui au déploiement du CAE Passerelles, nouveau dispositif annoncé, pour au minimum 150 jeunes.
Les objectifs du CAE P peuvent se résumer de la manière suivante :
1/ Mobiliser les collectivités locales et les associations du secteur non marchand pour qu'elles proposent des étapes d'insertion en contrat aidé aux jeunes de 16 à 25 ans.
2/ Mobiliser le CAE pour les jeunes de 16 à 25 ans, y compris les diplômés, sous forme de "CAE Passerelles" afin de :

→ permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle,

→ faciliter l'acquisition de compétences transférables dans le secteur marchand.

Plutôt que de créer une organisation nouvelle autour du CAE P, Entreprendre Ensemble a rassemblé ses différents départements thématiques (Insertion, Emploi, Formation, Médiation Emploi…) pour mobiliser l'offre de services la plus large possible pour les jeunes en CAE P accompagnés par la MLAD. Un plan d'action pour le déploiement du CAE Passerelles sur le territoire de l'agglomération dunkerquoise, et pour la mobilisation de toute action facilitatrice pour un accès à l'emploi durable des jeunes recrutés, a été programmé.

Mesure n° 1

Mobilisation partenariale et Promotion du CAE P auprès des employeurs du secteur non marchand

Entreprendre Ensemble a mobilisé les partenaires de l'agglomération dunkerquoise pour coanimer une promotion intense du CAE Passerelles auprès des employeurs du secteur non marchand. En outre, la Direction du travail, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, la Maison de la Vie Associative dunkerquoise et les différents départements d'Entreprendre Ensemble ont contribué à cette communication. Ces échanges ont permis de mobiliser les collectivités locales du Bassin d'Emploi, les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, les associations et employeurs du service à la personne et du champ de l'économie sociale et solidaire, de même que tous employeurs potentiels de jeunes dans le cadre du CAE Passerelles.

Mesure n°2

Appui à l'écriture de fiches de poste

L'une des priorités majeures du CAE P est de travailler sur la transférabilité des compétences. Afin de mettre en exergue les compétences acquises à acquérir et à valoriser auprès des employeurs du secteur marchand, Entreprendre Ensemble s'est appuyée sur le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences pour la rédaction de fiches de poste.

Mesure n°3

Accompagnement à la mobilisation de la formation

L'acquisition de compétences transférables passe parfois par la mobilisation de formations complémentaires à l'expérience acquise. Entreprendre Ensemble s'est ainsi appuyé sur le pôle formation de la Maison de l'Emploi. Une réunion d'information collective et une assistance technique permanente ont permis aux employeurs d'obtenir toute l'information nécessaire quant à la mobilisation des moyens de la formation, voire de bénéficier du concours du fonds de professionnalisation de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour cofinancer certains projets.

Mesure n°4

Outillage à la recherche d'emploi, adaptation des modalités de prescription vers les ARE

L'expérience et parfois la formation complémentaire acquise pendant le CAE P apportent une réelle plus-value dans le parcours vers l'emploi durable pour les jeunes. Via son pôle Médiation Emploi, Entreprendre Ensemble propose ainsi d'accompagner les jeunes dans le diagnostic de leur portefeuille de compétences, l'organisation de leur recherche d'emploi, la création d'outils pour valoriser les compétences acquises et la préparation à l'entretien d'embauche. En ce qui concerne la participation de jeunes en contrat aidé sur ces prestations, une priorité a été donnée à la mesure CAE Passerelles.

Mesure n°5

Promotion et développement des périodes d'immersion en entreprise

Depuis avril 2009, les structures d'insertion par l'activité économique ont la possibilité de mobiliser des périodes d'immersions en entreprise en cours de contrat aidé. Une réunion d'information collective, complétée de rencontres individuelles auprès de chaque employeur de contrat aidé par le Département Emploi est prévue afin d'éclairer sur la législation liée à ce dispositif, et de mobiliser l'immersion la plus cohérente possible : immersion "découverte de secteur d'activité", "validation des compétences acquises" ou "préalable à un recrutement".

En 2009, ce sont donc plus de 250 jeunes qui ont été mobilisés sur une offre d'emploi en CAE Passerelles, et 102 jeunes accompagnés par la Mission Locale d'Agglomération dunkerquoise qui ont été recrutés par un employeur du secteur non marchand.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 21

entreprendr Ensemble

→ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

■ Carte d'identité du PLIE de l'agglomération dunkerquoise

Nom : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) - Dunkerque Grand Littoral
Structure support : Association Entreprendre Ensemble

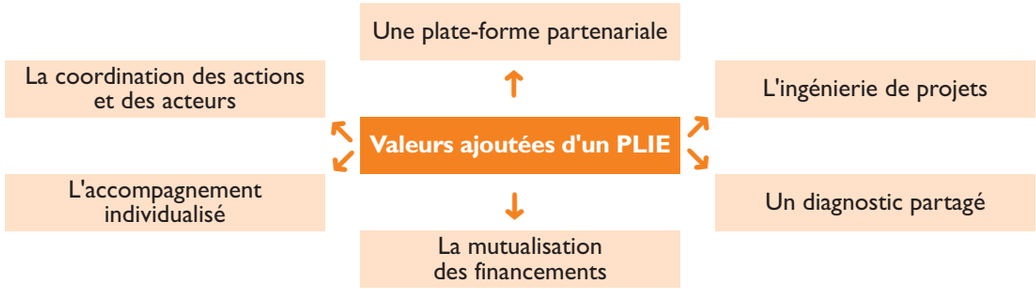
Président : Michel Delebarre,
Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
Direction Générale : Michel Tibier, Martial Blanckaert
Coordinatrice du PLIE : Sophie Beun

Mode de contractualisation : Protocole d'accord signé le 11/02/2009 par l'État, la Région Nord-Pas-de-Calais, le Département du Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Dates de mise en œuvre :
→ 1er PLIE 1991-1994 → 2e PLIE 1994-2000
→ 3e PLIE : 2001-2005 → 4e PLIE : 2006-2007
→ 5e PLIE : 2008-2012

Le territoire d'intervention

La Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) - 210 000 habitants
En 2008, 16 villes sur les 18 qui composent la CUD, adhèrent au PLIE ; ce qui représente 95 % des habitants de la CUD.
Cette mission de mise en cohérence des acteurs et des politiques publiques est aujourd'hui prise en charge par la Maison de l'Emploi (MDE).



→ Une mission

→ Être un outil partenarial au service du territoire

Le PLIE est « *un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté* » (circ. DGEFP 99/40 du 21/12/99).

De manière à renforcer la cohérence territoriale en matière d'insertion et d'emploi, le PLIE inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre du projet de territoire mené par la Maison de l'Emploi. À ce titre, Le PLIE est l'un des piliers de l'axe insertion/emploi de la Maison de l'Emploi.

→ Des moyens

Apporter des moyens complémentaires au Service Public de l'Emploi en faveur des personnes exclues ou en difficultés d'accès à un emploi durable.

Un euro apporté en direct dans le PLIE en 2008 par les communes et la Communauté Urbaine de Dunkerque a permis de "lever" **1,28** euros de FSE et de mobiliser au total **1,97** euros (FSE, Région Nord Pas-de-Calais, Département du Nord).
Le montant moyen des financements mobilisés par bénéficiaire ayant été en parcours dans le PLIE en 2009 est de **483,73 €** euros dont **209,17 €** de FSE.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 22

Utilisation des financements mobilisés en 2009 (en %)

	2009
Accompagnement	20 €
Insertion	27 €
Emploi	33 €
Animation et Gestion	20 %

→ Des principes intangibles

- → L'action du PLIE ne peut être mise en œuvre qu'à destination de personnes dont les caractéristiques ont été discutées par les partenaires du territoire au sein du comité de pilotage.
- → Les actions du PLIE ne se substituent jamais à des actions développées par les partenaires, elles viennent en additionnalité.

D'autre part, depuis 2008, Entreprendre Ensemble est reconnu organisme intermédiaire porteur des fonds européens pour la Politique de la Ville.
La mise en œuvre de ces crédits FSE pour "Agir en faveur des habitants des ZUS" est faite en articulation avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, signataire avec l'État du Contrat Urbain de Cohésion sociale.
En 2009, l'enveloppe financière redistribuée s'est élevée à **828 852 €** y compris le report 2008.

Utilisation des financements mobilisés en 2009 (en %)

	2009
Insertion professionnelle	80 €
Insertion sociale, citoyenneté	14 €
Levée des freins périphériques à l'emploi (logement, mobilité…)	4 €
Animation et Gestion	2 %

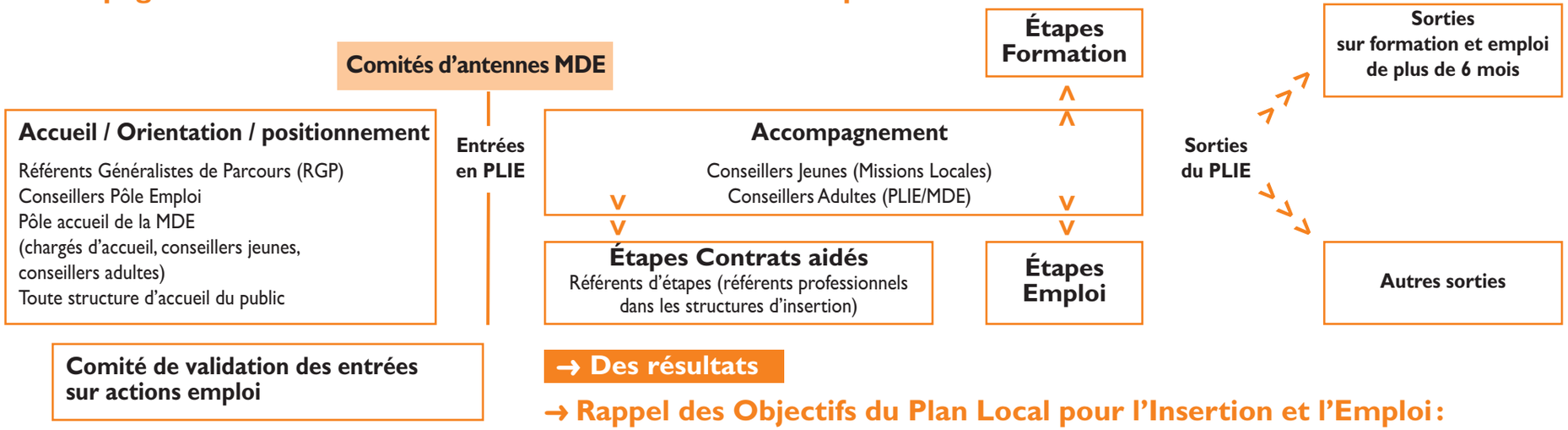
→ Un savoir-faire

→ Être un organisateur de parcours

Le PLIE permet ***« de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés permettant d'associer accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi ».***

(Loi n° 98-657 du 29/07/98 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions)

Accompagnement au sein des antennes de la Maison de l'Emploi



→ Des résultats

→ Rappel des Objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi :

- → Accueillir sur la durée du protocole, 1000 nouvelles personnes en difficulté d'insertion par an dont 450 allocataires du RMI et ayants droit et leur proposer un parcours individualisé vers l'emploi. Ce parcours comprendra un accompagnement personnalisé et des étapes d'insertion adaptées à leur situation (activités d'insertion, formations, accompagnement vers l'emploi…). Le volume annuel moyen de public en parcours s'élèvera à 3000 personnes.
- → Conduire à l'emploi, avec un contrat de travail de plus de 6 mois ou une formation professionnelle qualifiante, 500 personnes par an dont 225 allocataires du RMI et ayants droit.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 23

→ 2009 : le PLIE en chiffres

1 387 entrées en parcours en 2009
dont 489 Allocataires du RMI ou ayant-droit

Bénéficiaires en parcours au 31/12/08 : **3 902**

Bénéficiaires en parcours au cours de l'année 2009 : **5 289**

Bénéficiaires en parcours au 31/12/09 : **4 027**



1 262 sorties du PLIE

675 sorties positives
dont 192 allocataires du RMI ou ayant-droit

587 sorties pour autres motifs

On constate une augmentation du nombre d'entrées (+ 30 %) et de sorties (+ 26 %) en 2009 par rapport à 2008.
Pour premier élément d'explication, on peut dire que 2009 aura été une année de stabilisation de l'organisation mise en place en 2007 et 2008, années respectives de l'attribution à chaque participant PLIE d'un référent de parcours et de la mise en place des nouvelles procédures d'entrées et de sorties.
La connaissance du public établie, les procédures mieux intégrées dans les pratiques professionnelles des conseillers et des partenaires du PLIE ont permis de rendre plus fluides les entrées et les sorties d'accompagnement. Naturellement, les sorties permettent de nouvelles entrées.

Le volet insertion du PLIE

→ L'entrée en parcours PLIE

→ Qui peut accéder à un parcours PLIE et comment ?

Le public cible du PLIE a été défini à partir du diagnostic du territoire élaboré par la Maison de l'Emploi.
L'action du PLIE doit profiter aux :
- → allocataires du RMI et leurs ayants droit,
- → jeunes en difficulté d'accès à l'emploi, notamment les jeunes intégrés dans le programme CIVIS,
- → demandeurs d'emploi de longue durée,
- → personnes handicapées,
- → publics issus des quartiers "Politique de la ville".

Les personnes intégrées dans le PLIE se caractérisent par :
- → Une domiciliation au sein d'une des communes de la communauté urbaine de Dunkerque ayant adhéré au PLIE,
- → Des difficultés d'accès à l'emploi qui se situent sur le champ professionnel. Ces personnes sont disponibles pour agir sur ces difficultés au moment de l'entrée en PLIE.

Les propositions d'entrées en PLIE effectuées par les différentes structures d'accueil du public sont examinées chaque mois au sein des comités d'antennes MDE. Ils rassemblent autour du chargé de mission territorial PLIE/MDE les conseillers d'antennes, le conseiller référent Pôle Emploi, les Référents Généralistes de Parcours, les assistantes sociales, toute personne ressource utile. Ils se tiennent au rythme d'un comité d'antenne par mois (soit près de 160 comités dans l'année qui traitent chacun de 5 à 15 situations). Ces comités sont également un lieu d'échange d'informations, d'examen des parcours et des sorties. D'autre part, depuis 2009, dans le cadre d'actions d'ingénierie types opérations emploi/formation, clauses d'insertion, un comité technique de validation des entrées sur emploi se tient chaque mois.

→ Le PLIE en chiffres

Objectifs : 1000 entrées dont 450 allocataires du RMI ou ayant-droit

Les caractéristiques de ces personnes à l'entrée en parcours sont les suivantes :

	2008		2009	
Hommes	613	57 %	728	52 %
Femmes	456	43 %	659	48 %

- → Comme les années précédentes, on note un public majoritairement masculin dans les entrées en PLIE.

Toutefois, cette tendance s'amenuise par rapport à 2007 et 2008 où l'écart Hommes/Femmes était davantage marqué. La diversification des sources d'entrée et des étapes de parcours ont sans doute influé sur ce rééquilibrage.

→ ***1 387 personnes sont entrées en parcours d'insertion sur l'année 2009***

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 24

	2008		2009	
< 26 ans	326	30 %	462	33 %
> 26 ans	743	70%	925	67%

→ On note une augmentation des entrées des jeunes comme des adultes.

On sait que les difficultés économiques ont fait remonter plus particulièrement le taux de chômage des jeunes, notamment sur le territoire celui des jeunes hommes. Face à cela, des mesures ont été prises par l'État (CAE Passerelles, CIE, alternance…), mesures que le PLIE a contribué à mettre en œuvre sur le territoire. D'autre part, plusieurs séances de travail sur le PLIE auprès des conseillers des 2 Missions locales ont été animées, ce qui a conduit à renforcer les liens.

Idem pour les adultes: les structures d'insertion bénéficiaires du PLIE ont contribué à la mise en œuvre du plan de relance des contrats aidés, ce qui ajouté à l'appropriation des nouvelles procédures d'entrées et de sorties, a permis à d'avantage d'adultes d'intégrer le PLIE.

	2008		2009	
Allocataires du RMI/RSA	480	45 %	489	35 %
Jeunes en programme CIVIS	146	14 %	270	19%
Demandeurs d'emploi de longue durée	421	39 %	574	41 %
Travailleurs handicapés	95	9 %	65	5 %
ZUS	289	27%	481	34%

→ Ces chiffres confirment que le PLIE touche bien son public cible.

→ Conformément au protocole du PLIE, l'objectif de 450 entrées d'allocataires du RMI/RSA a été atteint. En cours d'année, le comité de pilotage du PLIE a intégré les allocataires du RSA "socle" dans son public cible.

• Il y a bien un renforcement du critère de priorité "CIVIS" dans les entrées des jeunes. En effet, 58% (soit + 13 points par rapport à 2008) des jeunes entrés en PLIE en 2009 sont accompagnés par la Mission locale dans le cadre du programme CIVIS.

• Depuis 2008, le comité de pilotage du PLIE a souhaité ouvrir davantage son offre de services aux habitants des quartiers politique de la ville et a reconnu ce critère comme critère d'éligibilité. On note une progression de ces publics en valeur absolue et en part relative dans les entrées en PLIE.

• La part des Travailleurs Handicapés a, quant à elle, diminuée. L'année 2009 aura permis de renouer des liens avec l'AGEFIPH ; ces liens auront pour conséquence la mise en œuvre d'une mission "Travailleurs Handicapés" à l'interne d'Entreprendre Ensemble et la prise en charge du suivi d'une cohorte de 150 personnes en situation de handicap en 2010.

→ Perspectives 2010

La baisse annoncée du FSE attribué aux PLIE, la réflexion engagée avec le Conseil Général suite à la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active, le nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi, l'arrêt programmé des fonds FSE "Politique de la Ville" fin 2011, ne seront sans doute pas sans conséquence sur la capacité du territoire à répondre quantitativement et qualitativement aux besoins des publics en difficulté dans leur retour à l'emploi. Le PLIE, dans son rôle de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, devra s'impliquer dans cette réflexion visant à s'adapter tout en préservant au maximum l'offre d'insertion existante.

→ L'accompagnement de parcours

→ Le PLIE en chiffres

→ ***5 289 personnes***
ont bénéficié d'un parcours d'insertion professionnelle dans le cadre du PLIE en 2009
4 875 en 2008

→ Qui réalise l'accompagnement?

Le PLIE se doit de garantir aux personnes un accompagnement individualisé, régulier (entretiens mensuels quand la personne n'est pas en étape, entretiens trimestriels sinon) et dans la durée. Le PLIE de Dunkerque a fait le choix de mettre en œuvre cet accompagnement dans les antennes de la Maison de l'Emploi.

→ Pour le public jeune, les conseillers en insertion professionnelle des Missions locales sont les référents de parcours pour le PLIE, soit 16,5 ETP de conseillers qui ont des participants du PLIE parmi les personnes qu'elles accompagnent.

→ Pour le public adulte, l'accompagnement est réalisé par des conseillers MDE ou des conseillers des structures communales (villes, CCAS, associations) financées par le PLIE, soit 22,2 ETP de conseillers qui accompagnent chacun 80 à 100 participants du PLIE.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:56 Page 25

L'accompagnement de parcours réalisé dans les antennes MDE permet au PLIE d'avoir un accès facilité aux offres de services des partenaires de la MDE.
D'autre part, l'accompagnement PLIE est organisé dans une logique de référent unique avec Pôle Emploi. La concrétisation de ce principe passe par la présence de conseillers référents Pôle Emploi dans les comités d'antenne MDE et la tenue de comités techniques et de pilotage associant respectivement les techniciens et les directions de Pôle Emploi, d'Entreprendre Ensemble et de la MDE.

→ La professionnalisation du réseau des conseillers des antennes MDE

Les conseillers référents de parcours sont des personnes-ressources pour les participants du PLIE. Ils sont chargés d'identifier les problématiques des participants, d'appuyer et de coordonner leurs démarches de recherche d'emploi en mobilisant toutes les compétences, réseaux et moyens nécessaires pour permettre un accès et un maintien dans l'emploi.

→ L'adoption de la base de données nationale ABC Viesion

De fin 2008 jusque mi-2009, l'ensemble des conseillers « public adulte » et les chargés d'accueil des antennes MDE ont été formés à la saisie dans la base de données ABC Viesion. En complément de la base P3 utilisée pour les jeunes par les conseillers Mission locale, elle garantit au PLIE une traçabilité des accompagnements réalisés pour ses participants.

Depuis septembre 2009, des réunions "informatique" ABC Viesion sont venues compléter les réunions "informatique" P3 pour assurer une qualité de saisie dans les bases.

→ Des réunions de zone mensuelles

Objectif : appuyer les conseillers dans la mise à jour de leurs connaissances et renforcer l'articulation entre le travail des antennes au contact des publics et le montage d'actions par les départements d'Entreprendre Ensemble et de la MDE. Pour cela, le PLIE s'est appuyé sur l'organisation mise en place par la MDE et la Mission locale sous forme de réunions de zone mensuelles par secteur géographique (3 réunions de zone "conseillers Mission Locale" et 3 réunions de zone "conseillers public adulte" par mois)
Le choix des ordres du jour des réunions de zone s'effectue de manière concertée lors d'échanges préalables animés par la direction d'Entreprendre Ensemble et de la MDE, associant les animateurs des départements et des dispositifs. Les ordres du jour sont établis en fonction des plans d'action développés et des demandes des conseillers.



→ La recherche d'une offre de services davantage spécifiée au regard des besoins des publics adultes

→ Une démarche participative pour faire remonter les besoins

D'avril à juin 2009, des groupes de travail ont été menés avec les conseillers des antennes, les départements insertion, emploi, formation d'Entreprendre Ensemble et de la MDE, le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences, l'Équipe d'Appui Social et de Santé de l'AFEJI et l'association Transfer. E2I a accompagné la démarche d'un point de vue méthodologique. Ces groupes de travail ont permis de mettre à plat les principales problématiques repérées et de dresser les pistes de travail en correspondance pour les 9 "chantiers" suivants : "formation", "projet, compétences, qualification et offres d'emploi", "contrats aidés", "Travailleurs Handicapés", "motivation", "santé", "comportement", "mobilité", "garde d'enfants".

→ Une réorganisation de l'animation du réseau des conseillers "publics adultes" du PLIE

2 Chargés de mission territoriaux, premiers interlocuteurs des Villes adhérentes au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et des conseillers "public adultes" au sein des antennes MDE.
Missions principales : implication dans les plans d'action menés dans les communes, notamment dans le cadre de 3XL, suivi de l'activité des conseillers, animation des comités d'antenne MDE, des réunions de zone.
Un chargé de projet a pour mission de développer une offre de services plus spécifique à destination des publics adultes : en lien avec les différents départements d'Entreprendre Ensemble, il s'agit de faire progresser quantitativement et qualitativement l'offre de services dans une logique d'adéquation aux difficultés rencontrées par les publics dans leur parcours vers l'emploi. L'offre de services recouvre autant les actes de service rendus par les conseillers directement que les prestations complémentaires qu'ils peuvent activer.

Répartition de l'animation territoriale par chargé de mission sur le territoire de la Communauté Urbaine



EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 26

→ Perspectives 2010

- → adapter l'organisation du réseau des conseillers référents de parcours du PLIE suite au nouveau cahier des charges des MDE
- → élaborer une convention locale entre le PLIE et Pôle Emploi, déclinaison locale de l'accord cadre entre L'Alliance Villes Emploi et la Direction générale de Pôle Emploi. Cette convention, qui porte sur la complémentarité entre les agences Pôle Emploi et les PLIE dans la mise en œuvre de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, devrait conforter l'organisation mise en place dans le cadre des comités d'antenne.
- → poursuivre dans le sens de la qualité des réponses apportées au public accompagné, via une offre de services enrichie et un pilotage renforcé de l'activité des conseillers des antennes grâce aux bases de données.

→ Les étapes d'insertion

En 2009, le PLIE a conventionné avec des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) :

- → 13 Ateliers et chantiers d'insertion
- → 4 Entreprises d'insertion
- → 1 Association intermédiaire
- → 1 Association proposant des actions non conventionnées par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique

Ces structures ont mis en place un encadrement technique nécessaire à l'accomplissement des missions professionnelles confiées aux salariés en insertion, la réalisation d'actions de formation et la mise en place d'actions d'accompagnement professionnel en relation avec les partenaires assurant le suivi du parcours d'insertion de la personne.

Pour les publics en parcours PLIE, l'intégration en structure d'insertion par l'activité économique permet :

- → L'apprentissage de nouvelles compétences professionnelles ou la mobilisation dans une démarche de progression professionnelle,
- → Le réentraînement aux rythmes de travail et l'apprentissage des codes et usages de l'entreprise,
- → La préparation de la sortie des postes d'insertion en favorisant une intégration rapide sur un emploi classique.

Suite à une réorganisation interne, Entreprendre Ensemble a opté pour l'instauration d'un interlocuteur unique pour l'ensemble des structures d'insertion de l'agglomération dunkerquoise. Un poste de chef de projet Insertion par l'activité économique a été créé.

L'objectif est de renforcer l'assistance technique auprès des SIAE conventionnées avec le PLIE ou la Politique de la Ville, puis de poursuivre la mission d'animation du PLIE vers ces structures, principalement autour de l'offre de services développée par Entreprendre Ensemble, des principales évolutions liées à l'IAE, ou encore des initiatives contribuant à la professionnalisation des structures.

Deux orientations majeures guident l'intervention du PLIE en matière d'Insertion par l'Activité Économique : la logique de "filière métier" et la professionnalisation de l'Insertion par l'Activité Économique.

→ la logique de filière métier

La pérennisation des structures de l'Insertion par l'Activité Économique, repose sur les dynamiques engagées dans l'innovation et l'évolution de leurs activités.

Globalement, les supports d'activités des structures d'insertion ont été plus fréquemment choisis comme support de l'apprentissage d'un certain nombre de comportements et plus rarement comme des activités conduisant à une préqualification dans un secteur économique concerné. Or, les orientations actuelles des politiques publiques et les attentes propres des différents commanditaires sur les résultats de retour à l'emploi ou de formation impliquent des parcours d'insertion socio professionnelle vers l'emploi plus courts.

Il s'agit donc aujourd'hui d'accompagner les structures du territoire dans leur développement, en conjuguant à la fois leur projet social et les contraintes de gestion financière et de retour, de maintien à l'emploi.

Ainsi en 2009, le PLIE a priorisé les réponses sur les filières bâtiment, industrie, service à la personne et a contribué au développement de nouvelles réponses (projet horizon métallerie, GEIQ métallurgie, …).



EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 27

Dans la filière bâtiment

→ Plan d'action Bâtiment : Lancement de l'action Filière Gros œuvre

L'esprit du Plan d'Action Bâtiment initié en 2008, a vocation à identifier, clarifier, adapter et cadencer les offres de services accessibles dans ce secteur afin de les rendre plus efficientes et accessibles à nos publics, qu'a été lancée l'action "filière Gros Œuvre" en novembre 2009. Il s'agit de s'assurer que des passerelles sont facilitées entre des étapes d'insertion, de formation et d'accès à l'emploi dans une même filière.

L'objectif de la démarche a été double

→ **Un objectif principal et à court terme** :
La mise en place d'un parcours cohérent d'accès à la formation qualifiante puis à l'emploi des publics intéressés par les métiers du Gros Œuvre en l'occurrence les 3 métiers suivants : coffreur bancheur, maçon VRD, ouvrier maçon du bâtiment : Poseur de Briques et Poseur de Blocs/Parpaings

→ **Un second objectif, de manière plus large** :
Repérer et orienter des publics intéressés par les métiers du gros œuvre de manière générale vers l'ensemble des dispositifs disponibles existants au-delà même des actions de formations repérées (Contrats aidés au sein des SIAE, clauses d'insertion...)
Concernant l'objectif principal : 4 formations qualifiantes ont été réservées sur les 4 métiers précités soit environ 60 places jeunes et adultes dans le cadre du Programme Régional de Formation pour un démarrage échelonné de janvier à juin 2010. Le but étant ensuite de récupérer les publics qualifiés en juin 2010 pour accompagnement et positionnement sur offres d'emploi.
L'idée a donc été de déclencher des étapes préalables à ces entrées en formation afin de fiabiliser les parcours. Un travail partenarial a été mené entre le Pôle Formation et le GRETA pour adapter une action "Ouverture aux métiers du BTP" au secteur du gros œuvre, action ayant pour vocation de faire découvrir aux participants de manière pratique les 3 métiers précités afin de confirmer ou d'affiner le choix du métier dans la filière avant l'entrée en formation.

En amont de tout cela, une Réunion Collective à destination des publics jeunes et adultes a été réalisée le 19 novembre 2009 matin à la MDE et a rassemblé 88 jeunes et adultes.
Cette rencontre a rassemblé les acteurs suivants : MDE pôle formation et département emploi, POLE EMPLOI, CITY PRO, GRETA. Ils ont alterné présentation de l'action, témoignages sur les métiers, et entretiens individuels pour affiner les ressentis des publics.
Cette réunion a assuré à la fois les fonctions d'Information, d'Orientation et de Positionnement des publics sur l'action "Ouverture aux métiers du BTP" et aux quatre autres actions qualifiantes bâtiment gros œuvre du PRF.
C'est en 2010 que nous pourrons constater les résultats de cette action en terme de mise en formation et d'accès aux dispositifs existants ainsi qu'à l'emploi.
L'objectif est de toute façon de poursuivre cette démarche d'anticipation et de filiarisation des étapes et actions dans le secteur du Bâtiment et de l'étendre à d'autres filières…

Dans la filière métallurgie

→ Étude de faisabilité sur la création d'un GEIQ Métallurgie Nord Pas-de-Calais

En France, et particulièrement en région Nord-Pas-de-Calais les entreprises de chaudronnerie et tuyauterie rencontrent beaucoup de difficultés pour attirer de la main d'œuvre vers les métiers tels que soudeur, chaudronnier, tuyauteur, etc. et ceci bien que de nombreux postes soient à pourvoir.

Pour palier à ce manque de main d'œuvre aussi bien dans les PME que dans les entreprises plus importantes, ENTREPOSE Contracting et sa filiale CMP Dunkerque ont initié l'idée de création d'un GEIQ Métallurgie Nord Pas-de-Calais dont le bureau se situera à Dunkerque. Entreprendre Ensemble et la MDE de Dunkerque ont tout de suite été partie prenant au montage du projet alliant ainsi création d'emplois et insertion des publics les publics les plus en difficulté sur le territoire

Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) ?

C'est une association type loi 1901 dont les adhérents sont des entreprises (artisans, PME, grandes entreprises). Ces entreprises expriment leurs besoins en personnel, et confient aux permanents du GEIQ : la sélection, le recrutement, l'organisation de la formation jusqu'à la qualification, et le suivi administratif voir social si nécessaire.
Pendant cette période qui peut varier de 6 mois à 24 mois en fonction des objectifs fixés par l'entreprise demandeuse, le candidat recruté est salarié du GEIQ. La formation alterne entre un centre de formation spécialisé (environ 20% du temps) et l'entreprise demandeuse représentée par un tuteur (environ 80% du temps).
Le GEIQ recrute soit dans une population jeune qui n'a pas pu intégrer le monde du travail ou dans une population d'âge plus avancé qui a été écartée du monde du travail (chômage).
Des réunions régulières entre le permanent du GEIQ, le tuteur de l'entreprise et le salarié GEIQ en formation, permettent de régler les petits problèmes qui pourraient surgir.

Tous les efforts nécessaires sont déployés pour insérer ou réinsérer dans le monde du travail une population qui n'y a pas eu accès ou qui en a été écartée et ceci pour satisfaire les besoins d'entreprises qui ont des difficultés à recruter de la main-d'œuvre.
En fin de parcours le salarié GEIQ qualifié signe un contrat de type CDI ou CDD avec l'entreprise demandeuse.
Cette approche du recrutement et de la formation décharge les entreprises, auprès de spécialistes (permanents de leur association) de toutes les tâches depuis la sélection jusqu'à la qualification. Ceci explique l'intérêt du GEIQ et le taux de réussite; environ 72% des candidats recrutés par un GEIQ trouvent un emploi durable en fin de parcours et sont toujours présents dans les entreprises après 6 mois.

Les GEIQ en France

Les GEIQ existent depuis 1991 (Périgueux), mais ils ont pris leur vraie dimension avec la création en 1994 du CNCE GEIQ : Comité National de Coordination et d'Évaluation des GEIQ. Aujourd'hui il existe environ 140 GEIQ répartis dans toute la France.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 28

Les entreprises concernées.
Toutes les entreprises, des plus petites aux plus grandes, dont les activités concernent la chaudronnerie, la tuyauterie, les charpentes métalliques, les constructions mécanosoudées, les monteurs d'ascenseurs, le soudage et les techniques connexes seront potentiellement intéressés par la création du GEIQ Métallurgie Nord-Pas-de-Calais.

Les métiers concernés
Toutes les spécialités relevant des activités citées ci-dessus, soit sans être limitatif :
Chaudronniers, tuyauteurs, soudeurs, oxycoupeurs, arcairistes, manutentionnaires, fraiseurs, tourneurs, inspecteurs réceptionnistes de tôles, tubes, profilés, brides, forgés, …, techniciens méthodes, inspecteurs en constructions soudées, inspecteurs en contrôles non destructifs… Un porteur de projet a été recruté grâce à un financement de la Région Nord Pas-de-Calais, l'étude si elle s'avère concluante donnera naissance au GEIQ Métallurgie Nord Pas-de-Calais fin du premier semestre 2010 grâce au soutien financier et/ou opérationnel d'un certain nombre de partenaires dores et déjà engagés dans la démarche : Fondation VINCI, UIMM, État, CUD.

→ Action HORIZON Métallurgie au sein de l'association CETIDE

Les objectifs de l'action s'inscrivent dans le programme 3XL lancé fin 2009 et porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque visant à proposer des parcours d'insertion professionnelle permettant l'accès à l'emploi durable des populations en difficultés du territoire. Ce projet vise à accompagner 12 jeunes en difficulté vers la découverte et l'apprentissage des métiers de la métallurgie au sein de l'association d'insertion dunkerquoise CETIDE et du centre de formation de la métallurgie l'AFPI, en s'appuyant sur le programme HORIZON porté par le Conseil Régional. Cette action visera à la découverte des métiers de la métallurgie autour de la réalisation d'un mobilier urbain triangulaire ("TRICOM") comme support de communication dans la ville de Dunkerque. Les jeunes utiliseront des plateaux techniques en liaison pédagogique pour amener les jeunes à appréhender la lecture de plans, le traçage, la chaudronnerie, la sécurité, les bons gestes et postures au travail…
Un accompagnement individuel et collectif sera mené tout au long du parcours par un binôme référent social et professionnel à CETIDE et le coordinateur pédagogique de l'AFPI.
Des visites d'entreprises et des rencontres de professionnels seront organisées.
Des outils d'accompagnements seront mis en œuvre afin de capitaliser l'évolution du parcours en terme de compétences, savoir-faire et comportement (livret de suivi partagé, bilan d'accompagnement…)

→ La qualification des réponses en matière d'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

L'objectif est de renforcer la qualité des réponses en matière d'insertion par le biais d'animations collectives rassemblant des professionnels de l'IAE. Parmi les sujets abordés on retiendra notamment la mobilisation de la formation complémentaire pendant l'étape d'insertion et la formalisation d'outils (contrat d'accueil, fiches de postes, livret d'acquisition socio-professionnelle, attestation de compétences, …)

→ Dispositif Local d'Accompagnement Collectif (DLA) Évaluation et attestation des compétences acquises dans les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

En 2009, sous l'impulsion du Département Insertion d'Entreprendre Ensemble, une dizaine de structures d'insertion par l'activité économique de l'agglomération dunkerquoise ont participé à un groupe de travail dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement.
Mené dans la lignée d'un plan d'action autour des métiers du bâtiment qui a rassemblé les départements d'Entreprendre Ensemble, ce DLA a visé en priorité les structures d'insertion proposant des postes liés au secteur du bâtiment (peinture, pose de revêtement de sols, …).

Les SIAE sont des acteurs centraux du retour vers l'emploi des personnes en parcours d'insertion professionnelle. En parallèle de la levée des freins périphériques relevant de la sphère sociale, le contrat aidé sert de support à la définition d'un projet professionnel, ainsi qu'à l'acquisition de compétences techniques et comportementales indispensables en milieu professionnel. L'évaluation et l'attestation des compétences acquises en cours de contrat aidé permettent ainsi au participant et son conseiller d'aborder la suite de parcours pour progresser vers l'emploi durable, ou encore de travailler à la valorisation de ces compétences auprès d'employeurs du secteur marchand.

La mission du cabinet d'étude E2I, retenu pour animer le DLA Collectif, s'est ainsi orientée vers :
- → L'information sur les nouvelles modalités de conventionnement pour les SIAE
- → La définition des notions d'accueil, d'intégration, d'évaluation, de compétences, d'indicateurs, …
- → Le repérage et l'échange autour de "bonnes pratiques" en matière d'évaluation au sein des SIAE du groupe de travail
- → La capitalisation des outils existants et la proposition d'un outil commun de suivi de type "livret des compétences acquises"

Quatre réunions de travail ont ainsi été programmées. Elles ont permis de faire le constat que plusieurs SIAE ont développé des méthodes d'évaluation, mais qu'il existe des différences importantes de pratiques d'une structure à l'autre, voire parfois une obsolescence des outils.
Le DLA Collectif a notamment aidé à reposer les principes de base de l'évaluation pour chaque acteur et son utilité pour les personnes en parcours d'insertion, de permettre aux structures n'ayant pas de méthode d'évaluation de disposer d'un outil commun à adapter, et pour les autres de performer leurs outils en s'enrichissant des méthodes des autres SIAE.
Les conclusions du DLA et les outils produits dans le cadre de cette démarche de professionnalisation des SIAE pourront à terme être dupliquée vers d'autres secteurs d'activité.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 29

→ Dispositif Local d'Accompagnement individuel au sein de l'association CETIDE sur le développement de l'activité Métallerie

L'Atelier Chantier d'Insertion CETIDE a développé depuis quelques années un atelier métallerie répondant jusqu'à lors au besoin de sa propre activité.
Aujourd'hui un constat sur le territoire fait état que l'offre d'insertion dans ce secteur est limitée au regard :

→ des entreprises œuvrant dans ce secteur sur le territoire et donc des emplois potentiels,
→ des publics en insertion désireux de se former dans ce domaine.

Par ailleurs, un partenariat fort existe par ailleurs sur le territoire avec les branches professionnelles de ce secteur (UIMN) et les dispositifs en charge de l'insertion sur le territoire : PLIE, MDE, POLE EMPLOI
L'atelier Métallerie de l'association CETIDE propose aujourd'hui 4 à 5 postes de travail en contrat aidé CAE ou CAv représentant environ 3 ETP et remplit deux missions principales :
La fabrication de pièces métalliques nécessaires à la réalisation des autres activités de la structure (ex : confection d'armatures métalliques pour les kiosques de plage, de chalets de noël …)
la réalisation de petits travaux de serrurerie et métallerie pour la Ville de Dunkerque dans le cadre de la convention qui lie la structure à la collectivité et qui vise à lui fournir des supports de travail. ex : réparation des barrières de sécurité, réparation de mâts de drapeaux…
Les tâches réalisées sont donc les suivantes : traçage, perçage, assemblage, gabarit, soudure à l'arc, oxycoupage
Le volume d'heures de travail réalisées sur cette activité a représenté 646 heures en 2008 sur un volume horaire total de travail de 66000 heures soit 1% de l'activité totale.

L'accompagnement mené dans le cadre du DLA a permis d'apporter des réponses aux interrogations suivantes :

Le marché potentiel :

→ Étude du besoin et du marché potentiel en métallerie sur le secteur ?
→ Vers quelle offre s'orienter ?
→ Comment adapter l'offre de CETIDE au besoin ? Locaux, matériel, moyens humains, évaluation et chiffrage du coût

Le volet Insertion :

→ Quel public en insertion sur ce type de postes, quelle formation mettre en œuvre ?
→ Quels sont les partenariats existants et à développer ?
→ Quelle filiarisation possible avec les autres structures d'insertion ?

Cet accompagnement, réalisé par un cabinet de consultant, a permis d'identifier des possibilités d'extension sur cette filière sous condition toutefois d'orienter un peu plus son activité vers le secteur marchand ce qui désormais relève d'un choix de structure et du projet social qu'il porte.
Par ailleurs la démarche a permis la réalisation de supports de communication permettant de prospecter de nouveaux marchés, dans le même ordre d'idée l'association est en train de construire un site internet reprenant l'ensemble des activités portées par CETIDE.

→ Perspectives 2010

→ Refondre le mode de conventionnement du PLIE avec les structures d'insertion pour tendre à une équité de financements entre structures dans le cadre de l'attribution des subventions
→ Poursuivre l'accompagnement des SIAE à s'orienter davantage vers les secteurs présentant des opportunités d'emploi locales
→ Orienter davantage les actions du Département Emploi vers les participants PLIE sortants d'étapes insertion en SIAE
→ Favoriser l'interconnexion entre les structures d'insertion pour développer des parcours autour de filières métiers
→ Contribuer à la valorisation des supports d'insertion auprès des habitants, des demandeurs d'emploi et des prescripteurs
→ Rechercher une articulation plus étroite entre les actions financées dans le cadre du PLIE et celles financées par le FSE Politique de la Ville.

→ Les coulisses du PLIE



→ Le suivi statistique des parcours

Les PLIE de France ont eu la volonté de se doter d'une base de données commune. Suite à un appel d'offres lancé par Alliance Villes Emploi, réseau national des PLIE et Maisons de l'Emploi, la société ABC engeeniering basée à Aix en Provence a été retenue pour développer le produit Viesion PLIE.

Une base de données commune aux PLIE présente plusieurs avantages :

→ De plus grandes facilités pour communiquer sur des résultats consolidés et pour faire valoir le travail des PLIE
→ Une crédibilité accrue dans les négociations avec les partenaires (État, Pôle emploi, ...)
→ Une volonté d'interphasage avec le DUDE à terme. Un groupe de travail qui réunit la DGEFP, AVE, l'UNEDIC et Pôle emploi étudie les modalités de mise en œuvre.

Pour le PLIE de Dunkerque, la mise en place de Viesion PLIE a été l'opportunité de passer d'une base de données orientée vers le suivi des conventions à une base de données orientées

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 30

vers le suivi des publics et de leurs parcours. L'année 2008 avait été marquée par le paramétrage et le chargement de la base de données. Ainsi, plus de 5 000 dossiers avaient été intégralement saisis par l'équipe du pôle Statistiques.
Une charte de saisie et un module de formation de 4 jours ont été élaborés par le pôle statistiques afin de proposer en 2009 des formations gratuites et sur le territoire dunkerquois.
En 2009, tous les conseillers adultes et les Charges de Relation Entreprises ont été formés à l'utilisation de la base ABC.

Il a donc été possible pour le PLIE de fournir des données statistiques en 2009 ainsi qu'un rapport d'activités.
En 2009, Viesion PLIE a été alimentée par certains acteurs intervenant durant le parcours des personnes (conseillers, chargés d'accueil, chargés de relation entreprises, départements d'Entreprendre Ensemble). Ainsi, plus de 80 personnes ont saisi dans la base de données. Par ailleurs, toutes les conclusions des comités d'accès au PLIE donnent lieu à une formalisation statistique encadrée par le Département.

En 2010, il s'agira de l'assurer de l'appropriation par l'ensemble des acteurs des procédures de suivi statistique. À ce titre, des réunions régulières rassemblant les acteurs concernés seront garantes du respect des procédures.
De plus, une réflexion est engagée en 2010 pour articuler le suivi mensuel des parcours avec le suivi des conventions contractualisées entre le PLIE et ses bénéficiaires.

→ La vie des instances

Entreprendre Ensemble gère depuis le 01/01/08 les fonds européens pour les actions Politique de la Ville. Afin d'assurer la cohérence avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les acteurs Politique de la ville (Élu, techniciens de la CUD et chefs de projets des Villes) ont intégré les instances d'Entreprendre Ensemble.

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Préfet ou son représentant. Il réunit les partenaires institutionnels et financiers du PLIE et du FSE Politique de la Ville. Il rassemble :

- → des représentants de l'État (le Sous-Préfet de Dunkerque, le Directeur Départemental Adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la Directrice Territoriale Déléguée de Pôle Emploi
- → des représentants des Collectivités Locales (Communes, Communauté Urbaine de Dunkerque, Département du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais),
- → des partenaires (Missions Locales, Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, …)

Le comité de pilotage a pour mission de :

- → Fixer les orientations et axes prioritaires du PLIE et du FSE Politique de la Ville
- → Donner mandat nécessaire au comité opérationnel pour agréer les actions
- → S'assurer de la participation financière des partenaires
- → Suivre le déroulement des actions, s'assurer de l'atteinte des objectifs de résultat conformément au protocole et proposer les recadrages nécessaires
- → Lancer l'évaluation locale du PLIE

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 2 reprises en 2009 et a donné lieu à 2 consultations écrites.

Le Comité opérationnel

Le Comité opérationnel est animé par l'équipe de direction. Il rassemble des techniciens des structures partenaires du PLIE et de la Politique de la Ville (État, Région, Département, Communauté Urbaine de Dunkerque, Communes, Missions Locales, Pôle Emploi, Chefs de Projets Politique de la Ville …).
Le Comité Opérationnel met en œuvre les orientations du comité de pilotage et instruit les actions proposées par les structures d'insertion. En 2009, le Comité Opérationnel s'est réuni en janvier afin d'instruire les projets 2009.

→ La vie du réseau

Entreprendre Ensemble adhère au réseau Alliance Villes Emploi

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 regroupe les collectivités territoriales, communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi, les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).
L'Alliance Villes Emploi réunit les élus, Maires, Maires Adjoints, Présidents et Vice-présidents des EPCI, de toute obédience politique, sur le thème de la lutte contre le chômage, de l'insertion et de l'emploi ainsi que les directeurs des Maisons de l'Emploi et des PLIE.

Les objectifs d'AVE :

- → Représenter l'ensemble des Élus locaux et communautaires, délégués à la formation, à l'insertion et à l'emploi, Présidents des Maisons de l'Emploi et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi,
- → Créer un réseau d'échanges, de rencontres sur des initiatives prises au niveau local dans les domaines de l'emploi et de la formation, de l'insertion,
- → Développer les démarches de mutualisation des innovations et de transferts des compétences,
- → Contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux,
- → Faciliter l'information, de chacun des acteurs par la constitution de données thématiques,
- → S'affirmer comme partenaire, à part entière des pouvoirs publics sur le terrain de l'emploi et de l'insertion,
- → Relayer l'échelon national et l'échelon européen par des propositions et des initiatives.

Alliance Villes Emploi est représentée régionalement par des Présidents de PLIE et Maisons de l'Emploi. Marie Fabre, Vice-Présidente d'Entreprendre Ensemble est Présidente déléguée de l'AVE Régional.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 31

→ Les départements transversaux à la Mission Locale et au PLIE

→ Le département formation

→ Le contexte 2009

Depuis 1998, le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais a désigné la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise en tant que "Structure d'animation locale pour l'accès des jeunes à la formation permanente du Conseil Régional" sur l'ensemble du bassin emploi formation de la Flandre Maritime.
En septembre 2004, la Mission Locale crée puis met en œuvre un outil de gestion informatisé de la demande et du suivi de la formation de ces publics dans le cadre du Programme Régional de Formation.
En 2006, le département formation de la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise est intégré à la Maison de l'Emploi de la Région Dunkerquoise avec comme projet de développement le regroupement dans un même lieu de l'ensemble de la prescription jeunes et adultes sur le Programme Régional de Formation.
Le département formation de la Maison de l'Emploi regroupe, en 2009, 10 personnels spécialisés dans le domaine et salariés des 4 institutions et organismes associés (Conseil Régional, Pôle Emploi, Entreprendre Ensemble la Mission Locale, Maison de l'Emploi).
Les personnels d'Entreprendre Ensemble de ce département y développent aujourd'hui deux missions principales :

- → La gestion centralisée de la prescription formation des Demandeurs d'Emploi et des offres de formation du Conseil Régional, de l'AFPA et de la DRTEFP.
- → Une mission spécifique d'appui à la formation des contrats d'insertion en lien avec les programmes spécifiques développés par le Conseil Régional, l'AFPA, et les dispositifs de droit commun (plan de formation des employeurs, OPCA, CCAS, Pôle Emploi et l'AGEFIPH).

Cette composition interinstitutionnelle favorise la compréhension et la prise en compte des objectifs et critères d'intervention propres à chaque financeur. Sous l'égide de la Région, la Structure Locale d'Animation a continué à s'investir en 2009 dans ce département élargi apportant son savoir faire et ses propres outils de gestion du PRF.
En 2009 le cadre conventionnel de la Mission Locale a évolué, une nouvelle convention pluri-annuelle d'objectifs ayant été mise en place par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais sur la période 2009-2012.
Cette nouvelle convention vient s'ajouter à celle régissant la Structure Locale d'Animation préexistante dont le cadre d'intervention avait été redéfini en 2008.
Dans ce nouveau cadre l'équipe de la Mission Locale de Dunkerque affectée au département Formation avait rédigé fin 2008 un diagnostic local des activités réalisées puis un programme d'activités pour la période 2008-2012 avec la contribution du Chargé de mission territorial.

→ Des missions

L'équipe de la Mission Locale du département formation exerce des missions d'organisation, de régulation, de veille, d'analyse et d'animation. Elle est chargée notamment :

- → de permettre à tous les conseillers prescripteurs (habilités par le Conseil Régional) d'accéder à l'information sur le Programme Régional de Formation
- → de réguler les flux de publics pour l'accès aux formations
- → d'animer la dimension formation au sein du réseau d'accueil des publics jeunes
- → d'organiser la prescription et le suivi global des publics positionnés sur ces formations ainsi que la diffusion des informations recueillies lors du suivi aux référents concernés
- → de veiller à la cohérence des parcours des jeunes positionnés
- → de participer à l'élaboration du programme de formation au sein du Comité Local de Construction et de Validation des Parcours, de la Commission d'Enseignement Universitaire.

L'équipe chargée de l'appui au développement de la formation des contrats d'insertion exerce des missions d'information, de

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 32

conseil, d'animation et d'ingénierie pédagogique et financière. Elle est chargée notamment :

- d'informer les professionnels de l'accompagnement, de l'insertion, de l'emploi et de la formation sur les mesures et l'offre de formation mobilisables ainsi que sur les voies de financement existantes
- d'aider au développement de la formation des personnes en contrats aidés via un dispositif d'appui et de financement de formations complémentaires aux contrats aidés à disposition des employeurs et des conseillers du territoire
- de faciliter la mise en œuvre des projets individuels de formation en mutualisant les besoins et en organisant des plans d'action collectifs
- d'identifier et d'aider à concrétiser des suites de parcours formation pour les salariés en contrats aidés en lien avec l'équipe locale d'animation du Programme Régional de Formation.

→ Les publics visés

L'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi du Bassin Emploi Formation de la Flandre Maritime pour l'accès au Programme Régional de Formation.
L'ensemble des salariés en contrats aidés (CA, CAE) éligibles au PLIE de Dunkerque et employés par les structures d'insertion, collectivités et associations du territoire de la CUD pour l'accès au dispositif local d'appui à la formation.

→ Des moyens

L'équipe

6 salariés d'Entreprendre Ensemble sont intégrés au département formation, dont trois mis à disposition de la MDE de l'agglomération dunkerquoise.
L'équipe du département formation chargée de l'animation et de la gestion du Programme Régional de Formation à destination des publics jeunes est composée de deux salariés d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale à hauteur de 1,8 ETP.
Pour renforcer la liaison administrative entre le Progiciel Formation du département et la base de données Parcours 3 de la Mission Locale une personne effectue la saisie sur P3 des actions de formation réalisées.
Cette fonction vise à fournir des statistiques sur l'activité du département formation en lien avec les objectifs de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs définis et négociés avec les services de l'État.
La mission d'aide au développement de la formation des salariés en contrats aidés a été assurée en 2009 par 2 personnes. Ces ressources ont représenté environ 1,5 ETP en moyenne annuelle.



La coordination du département formation est assurée à mi-temps par la responsable du secteur formation en lien étroit avec le Chargé de mission territorial du Conseil Régional.

Les moyens matériels

L'équipe d'Entreprendre Ensemble partage des locaux communs avec les autres personnels du département formation au sein de locaux communs, configuration étudiée pour faciliter les collaborations inter institutionnelles et les échanges. Le logiciel de prescription de la formation en ligne, créé à l'origine par la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise avec le concours technique du pôle informatique d'Entreprendre Ensemble, s'est progressivement développé et enrichi pour répondre aux besoins d'élargissement de l'offre et de la prescription à de nouveaux acteurs.
Cette organisation et les moyens déployés permettent aujourd'hui d'assurer un service permanent tout au long de l'année et d'optimiser ainsi l'ensemble des entrées en formation.

→ Un territoire

La mission de la Structure Locale d'Animation du PRF s'exerce sur l'ensemble du territoire des deux Missions Locales du Bassin Emploi Formation.
La mission d'information de l'équipe d'appui à la formation des salariés en contrats d'insertion s'exerce sur l'ensemble du territoire du Bassin Emploi Formation.
Le soutien financier aux formations concerne les salariés domiciliés dans les communes de la CUD et éligibles au PLIE de l'agglomération dunkerquoise.

→ Les utilisateurs

Au quotidien, l'équipe du département formation dans sa globalité est en contact permanent avec les interlocuteurs suivants :

- L'équipe locale de l'animation territoriale du Conseil Régional,
- les conseillers des deux Missions Locales du bassin d'emploi,
- les conseillers de la Maison De l'Emploi de l'agglomération dunkerquoise,
- les chargés de mission du Cap Emploi du Bassin d'Emploi,
- les équipes professionnelles de l'ensemble des Agences de Pôle Emploi,
- tous les organismes de formation agréés dans le cadre du PRF et ceux sollicités dans le cadre de la mission formation salariés contrats aidés,
- les employeurs de salariés en contrats d'insertion et toute structure ou professionnel ayant besoin d'informations sur la formation des demandeurs d'emploi et des personnes en parcours d'insertion.

L'implication partenariale et la collaboration inter départements Entreprendre Ensemble

Le département formation est associé régulièrement et apporte sa contribution à l'ensemble des travaux et plans d'action mis en place sur le territoire comportant un volet formation.
Parmi ces partenaires d'action on recense notamment, le Conseil Régional, Pôle Emploi, Entreprendre Ensemble la Mission Locale et le département emploi, la MDE de Dunkerque, les organismes de formation…

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 33

La Structure Locale d'Animation du Programme Régional de Formation

Le **binôme Mission Locale** du département formation :
- → réceptionne les demandes déposées, les étudie, demande des compléments éventuels d'information sur les caractéristiques administratives, les projets individuels, les profils de connaissance des jeunes, etc.
- → valide les demandes
- → veille à la constitution des groupes et au respect des calendriers de sélection et de démarrage des actions
- → informe les conseillers

Les conseillers chargés du suivi de la personne éditent et transmettent les convocations. Les personnes entrent dans le processus de positionnement sur les formations.
Le binôme Mission Locale du département formation :
- → capitalise toutes les informations sur les phases de positionnement dans les organismes de formation et en informe les conseillers.
- → assure le suivi des actions et tient informés les conseillers de toute observation émanant des centres de formation.

A Dunkerque, l'information et la prescription sur l'offre de formation du PRF sont accessibles en ligne à l'ensemble des conseillers et agents des structures habilitées par le Conseil Régional pour la prescription sur le PRF.
Le support utilisé est le Progiciel Formation commun aux 2 équipes de la Mission Locale et de Pôle Emploi. Cet outil a été développé pour faciliter la mise en œuvre de l'ensemble des formations conventionnées sur le territoire et en favoriser la cohérence.
Toutes les démarches sont informatisées, traitées en ligne, par fax et téléphone pour une meilleure réactivité.

Les actions mises en œuvre en 2009

→ Une démarche concertée avec l'AFPA

En 2008, en lien avec les informaticiens d'Entreprendre Ensemble et de la Maison de l'Emploi, le département formation avait développé la mise en ligne de l'offre de formation du Centre AFPA de Dunkerque. Le Progiciel Formation permet aujourd'hui au Service d'Orientation de l'AFPA d'accéder à l'ensemble des demandes de formation AFPA émanant des conseillers de la MDE et de la Mission Locale.
De plus, ils peuvent à présent, au moyen d'un code d'accès qui leur a été affecté, consulter l'offre de formation du PRF du territoire et les places disponibles.
La prescription sur l'offre AFPA de Dunkerque s'effectue via le Progiciel Formation.
L'adaptation et le développement de ce progiciel répondent aux besoins d'harmonisation des pratiques et d'uniformisation de la prescription tous financeurs confondus :
- → fiche action normalisée
- → dépôt de la demande de formation
- → procédure de positionnement du public en lien avec les organismes de formation

En 2009 le département Mission Locale a orienté 189 personnes dans le cadre du SOP contre 134 en 2008.

→ Intégration d'actions de formation articulées au Plan apprentissage d'Entreprendre Ensemble

Dans le cadre du plan apprentissage développé à l'interne d'Entreprendre Ensemble, le département formation a mis en place, avec le Conseil Régional, 2 actions préparatoires à l'entrée en contrats d'apprentissage dans les métiers de la vente et des espaces verts. Ces actions ont été intégrées au Programme Régional de Formation 2008-2009.

→ Poursuite de la collaboration avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et la Mission Générale d'Insertion (MGI) de l'Académie de Lille

Maintien d'une procédure visant la réintégration des publics de la Mission Locale en formation initiale.
Orientation et suivi des publics vers les Centres d'Information et d'Orientation et la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale du territoire. Réciproquement, les CIO et la MGI ont pu nous orienter des publics relevant de nos missions.
Les jeunes de la Mission Locale ont bénéficié de 99 mesures dans le cadre des retours en formation initiale et des actions de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale.

→ L'animation / la professionnalisation du réseau des conseillers

En lien avec les autres départements d'Entreprendre Ensemble, Le département formation a poursuivi les rencontres avec les référents de parcours lors d'animations thématiques.
Ces animations sont construites à partir des thématiques d'actualité ou en réponse aux sollicitations des conseillers en lien avec les partenaires.

→ Poursuite de la formation et de l'habilitation des conseillers au Progiciel Formation

Le département organise des sessions de formation régulières à destination des conseillers.
Au cours de chaque session, il a été proposé :
- → une information générale sur les dispositifs de formation continue suivie d'une présentation détaillée du Programme Régional de Formation.
- → la formation à l'utilisation du Progiciel Formation :
  - • l'accès à l'information sur l'offre de formation,
  - • la saisie de la demande de formation.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 34

Le logiciel de prescription permet

Aux conseillers

→ de saisir la demande sur le progiciel, connaître la date à laquelle le département formation donnera la réponse et de visualiser la suite donnée à la demande.
→ d'accéder en temps réel aux informations sur les formations, de suivre le public positionné sur le progiciel, de la convocation pour une réunion d'information collective à l'intégration en formation, d'avoir un retour le cas échéant sur les motifs de non intégration, les publics en liste complémentaire et les échecs lors de la phase de positionnement.
→ d'imprimer la convocation afin que le jeune puisse se présenter à la RIC dans l'organisme de formation.
→ de donner des préconisations à restituer aux jeunes sur les modalités de positionnement: (tests, entretiens…).
→ d'être alertés par le département formation, au retour de la RIC, de l'absence ou de la présence des jeunes
→ d'obtenir des retours qualitatifs suite aux tests et entretiens réalisés (ex: si on détecte une situation d'illettrisme, il y a retour à l'issue de l'entretien qui peut influer sur le projet du jeune).

A l'équipe du département Formation

→ de répondre équitablement à l'ensemble des publics du territoire
→ de vérifier la cohérence du projet à la lecture de l'argumentaire de la prescription
→ d'obtenir toutes les données administratives et qualitatives préalables au traitement de la demande conformément au respect du cahier des charges du financeur de la formation (Conseil Régional, AFPA, DRTEFP, opérations emploi formation)
→ la centralisation de l'ensemble de la demande de formation.
→ de traiter l'ensemble des demandes et de restituer aux conseillers de façon réactive les informations sur les validations, refus, annulations…
→ d'éditer les fiches de prescription individuelles envoyées par fax aux organismes de formation.
→ de capitaliser toutes les informations sur la phase de positionnement dans l'organisme de formation.
→ une meilleure concertation entre l'organisme de formation, le Conseil Régional, Pôle Emploi et la Mission Locale sur la définition des publics prioritaires, l'état de la demande de formation pour chaque structure et la gestion du dispositif global.

La mission d'appui à la formation des contrats aidés

Outre sa mission d'information et d'appui aux employeurs et aux professionnels du territoire l'équipe chargée du développement de la formation des salariés en contrats aidés gère le Fonds de Professionnalisation de la CUD.

Le Fonds de Professionnalisation de la CUD, un coup de pouce pour les bénéficiaires du PLIE

Ce fonds vise à favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du PLIE en parcours d'insertion par le financement de formations professionnalisantes axées sur des besoins de main-d'œuvre préalablement identifiés auprès du tissu économique local par les entreprises et les acteurs publics de l'emploi. Ces formations doivent se dérouler durant un contrat aidé (Contrat d'Avenir ou Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Ce fonds est animé et géré par la mission contrats aidés du département formation de la Maison de l'Emploi sous l'égide de la Direction du Développement Économique de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Le binôme de la mission d'appui-contrats aidés du département formation:

→ effectue une première étude des besoins de formation (recevabilité des demandes par rapport à l'objectif de professionnalisation; vérification des critères d'éligibilité; …)
→ analyse les demandes de formation et émet des préconisations sur les conditions optimales de mise en œuvre (cohérence des parcours, utilisation du droit commun existant, harmonisation des volumes horaires de formation et de travail)
→ réalise une étude technique et valide les demandes (étude des devis/contenus et coûts, recherche de co-financements, soumission à l'avis du comité technique)

Le département gestion:

→ rembourse aux employeurs les dépenses réalisées pour les formations mises en œuvre

→ Qui sont les partenaires ?

Les employeurs de contrats aidés, les conseillers des antennes de la Maison de l'Emploi, le PLIE, le Conseil Régional, Pôle Emploi, les OPCA, le Cap Emploi, le CIBC, l'AFPA, les organismes de formation, et les représentants des branches professionnelles impliqués dans les plans d'actions métiers.

→ Les modalités d'intervention en 2009

Conformément aux objectifs de mobilisation du fonds définis dès 2006 avec les représentants de la Direction du Développement Économique de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le fonds n'a pas vocation à se substituer aux responsabilités des différents acteurs impliqués dans les dispositifs d'insertion et de financement de la formation. La finalité de la CUD au travers de cette enveloppe est d'apporter sa contribution au tour de table des financeurs de la formation du Territoire, en se positionnant sur la formation "professionnalisante", champ insuffisamment couvert en 2006 révélé par le diagnostic des besoins des personnes en contrats aidés.
Il ne s'agit pas pour autant "d'installer" une nouvelle subvention spécifique mais plutôt d'utiliser ce fonds comme un levier pour activer d'autres voies de financement.
L'approche développée par l'équipe auprès des employeurs vise ainsi à mobiliser une démarche de co-investissement étudiée à la carte et variable selon les caractéristiques de chaque demande.
À la fin de l'exercice, on recense, comme en 2008, trois catégories de cofinancement:

→ **les cofinancements directs** sur une action de formation; il y a une répartition de la prise en charge financière selon un pourcentage défini en amont - exemple: 80% AGEFOS / 20% fonds CUD.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 35

→ **les plans de formation cofinancés** ; deux cas de figure :
1- il s'agit de cursus aux volumes horaires composés de plusieurs modules et/ou se déroulant sur une période relativement étendue pour lesquels il y a répartition entre différents financeurs de la prise en charge par périodes, groupes de modules…
2- il y a une prise en compte dans la négociation financière de la contribution formation globale de la part de l'employeur au profit d'autres salariés en contrats aidés et de la mise en œuvre de son plan de formation interne. La démarche relève alors d'un co-investissement.

→ **les plans de formation pluri-financés** ; la contribution de la CUD intervient au profit de ses publics cibles dans le cadre d'un plan d'action global multi partenarial. Cela permet de faire profiter les salariés de dispositifs plus riches, articulant différentes mesures et permettant d'établir des passerelles vers des parcours qualifiants.

→ Qui sont les co-financeurs en 2009 ?

En 2009, on dénombre 13 cofinanceurs : AGEFOS, OPCALIA, UNIFAF, HABITAT FORMATION, CCAS Dunkerque, CCAS Bray-Dunes, CCAS Grande-Synthe, CCAS Loon-Plage, AFPA, fonds propres employeurs, la 5e clef de la professionnalisation (Conseil Régional), AGEFIPH, participation individuelle du salarié.
L'engagement des employeurs sur leurs fonds propres est en nette progression (ils sont 10 en 2009 contre 2 en 2008).
Les cofinancements se maintiennent représentant environ 30% du coût global des formations prévues. La démarche de co-investissement mise en place systématiquement lors des négociations des plans de formation continue à produire ses effets.

→ Les résultats en 2009

Une offre de service spécialisée dans le domaine de la formation continue

Au-delà des résultats quantitatifs, le réseau des conseillers et l'ensemble des partenaires en contact avec le département formation ont continué à bénéficier en 2009 des ressources développées par les différents personnels d'Entreprendre Ensemble assurant les missions d'animation et de conseil en formation à l'interne du pôle.

→ L'apport du binôme Mission Locale

→ **aux antennes**
L'équipe locale d'animation du PRF a une fonction d'information et de conseil auprès des prescripteurs. Un accueil permanent par téléphone permet de répondre à toutes les questions liées à l'activité du pôle. Une réunion hebdomadaire est organisée avec les conseillers de la Mission Locale.
Les informations indiquées dans les fiches action sont développées à la demande.
Par ailleurs, les conseillers sollicitent régulièrement le département pour des actions de formation hors bassin d'emploi ou hors région ou tout simplement pour trouver des solutions d'insertion en terme de formation. Ce service réactif profite au public reçu dans les antennes des Missions Locales.

→ **aux organismes de formation**
L'équipe est reconnue par les organismes de formation comme pouvant faire remonter toutes les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs stages y compris celles liées à la rémunération… Le binôme Mission Locale du département formation sert ainsi d'intermédiaire entre les centres de formation et les référents de la Mission Locale.
L'équipe du département formation, en contact régulier avec tous les acteurs assure aussi de nombreuses régulations entre les organismes de formation, les prescripteurs et le financeur.

→ L'apport du binôme de la mission d'appui-contrats aidés

→ **aux employeurs et conseillers des antennes**
Le département met à disposition une équipe spécialisée en ingénierie pédagogique et financière de la formation qui se traduit par un conseil en formation en service immédiat (lignes téléphoniques directes, internet, fax) sur toute question relative à la formation des personnes en contrats aidés.
L'équipe participe à la négociation et au développement de plans d'actions combinés et pluri financés visant l'accès aux dispositifs de formation de publics de statuts différents (plans d'action métiers).
Des animations sont mises en place régulièrement auprès des différents acteurs afin d'assurer l'actualisation des informations sur la formation des contrats aidés et sur les évolutions des textes, mesures et dispositifs.

→ **aux employeurs**
A la demande, les employeurs peuvent obtenir un appui pour les négociations de contenus et de coûts avec les organismes de formation ainsi que des conseils techniques pour l'élaboration des plans de formation individuels et collectifs.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 36

Les résultats quantitatifs en 2009

→ La Structure Locale d'Animation du Programme Régional de Formation

- → 1 260 étapes de formation ont été utilisées par les publics jeunes en 2009 sur l'ensemble des mesures proposées sur le territoire de la Flandre Maritime,
- → parmi ces mesures, le Programme Régional de Formation reste dominant puisque 1 105 étapes de formation ont été réalisées représentant plus de 87% de l'ensemble, pour 982 jeunes (contre 970 en 2008)
- → les domaines les plus mobilisés dans le PRF sont répartis comme suit : l'orientation, la qualification et le perfectionnement, les préparatoires et la formation générale
- → le département formation participe à toutes les réunions d'informations collectives et à l'ensemble des bilans
- → une trentaine d'organismes de formation sont en contact régulier avec le département formation
- → 118 actions ont été mises en place en 2009 via le département Formation dont 89 dans le cadre du PRF et 29 relevant de Pôle Emploi, de l'AGEFIPH et de la DRTEFP
- → le département formation Mission Locale reçoit en moyenne 2500 appels téléphoniques entrants et passe environ 2500 appels sortants par an.

→ ***1216 jeunes ont réalisé au moins une étape de formation***

1413 étapes de formation ont été utilisées

982 jeunes ont réalisé 1443 étapes de formation dans le cadre du PRF dont 407 femmes et 575 hommes

→ La mission d'appui à la formation des contrats aidés

- → mise en œuvre d'une enveloppe spécifique de 120 000 € financés par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) au profit des salariés en contrats aidés bénéficiaires du PLIE ;
- → environ 70 conseillers adultes ou jeunes et 50 structures en contact représentant environ 1 000 salariés en contrats aidés CA et CAE.
- → le bilan de l'activité 2009 fait état d'un effectif de 160 salariés ayant obtenu un financement via ce fonds dont 67 allocataires du RMI (41,8% du global). Le fonds de professionnalisation a été mobilisé à hauteur de 106 077 € représentant 8 892 heures de formations réalisées pour un coût moyen prévisionnel de formation de 11,93€/h.
- → 194 plans de formation ont été validés.
- → les cofinancements représentent environ 30% du coût global des formations prévues et proviennent de l'AFPA, de plans de formation internes aux structures employeurs, des CCAS du territoire de la CUD (bourses attribuées à la personne ou sur fonds propres pour des actions collectives), plans d'actions pluri financés, OPCA, programme régional-clés de la formation, AGEFIPH).

→ Les tendances dominantes de l'activité formation en 2009

Les actions de formation conventionnées :

- → On note une légère baisse technique des entrées en formation dans le cadre du PRF liée à un décalage de mise en œuvre de certaines actions du PRF 2009-2010 qui ont plutôt démarré en 2010. Dans le même temps l'intégration de certaines actions courtes (CACES) à d'autres modules dans une logique de formations combinées visant à optimiser les perspectives d'insertion professionnelle des publics a pour effet de diminuer aussi le nombre global d'étapes. Ces modifications apportées à la mise en œuvre du PRF ont été définies en lien étroit avec l'équipe de la Mission Locale en prenant en compte les besoins qualitatifs des publics et des secteurs d'activité. Cette approche concertée témoigne de la vivacité du partenariat existant avec le Conseil Régional qui reste fortement impliqué dans le département formation et continue à nous faire bénéficier au quotidien de son expertise dans le domaine.

- → La mise en œuvre par Pôle Emploi de son offre de formation se fait progressivement en 2009. Ainsi les Contrats d'Accompagnement Formation (C.A.F) créés mi 2009 (Circulaire DGEFP n°2009-24 du 12 juin 2009) ont démarré effectivement en fin d'année. Les effets de cette mesure seront donc observables en 2010.

- → En dépit des moyens spécifiques déployés par le département formation et le centre AFPA de Dunkerque pour permettre un accès facilité à l'offre l'AFPA, ainsi que la démarche concertée mise en œuvre avec le SOP-AFPA, on constate en 2009 la suppression de l'AFPA PAVA ainsi qu'une baisse sensible des entrées. Cette situation nous inquiète d'autant plus pour les entrées 2010 qui risquent d'être impactées par la restructuration en cours de l'AFPA. En revanche on relève une augmentation des entrées en formation des adultes suivis par le PLIE et la MDE.

Les formations mises en place pour les personnes en contrats aidés via le fonds de professionnalisation :

- → le bilan de l'activité 2009 fait état d'un effectif de 160 salariés, soit une progression de 35 personnes par rapport à 2008 (+ 28%)
- → 194 plans de formation ont été validés en 2009 contre 136 en 2008 (+ 42%).

Les résultats obtenus sont positifs et témoignent de l'ancrage du dispositif au sein des structures d'insertion et des conseillers du territoire au terme de sa troisième année d'existence.
Le Fonds de professionnalisation affirme aujourd'hui son rôle de levier pour activer d'autres cofinancements au profit de la formation de ces salariés.
Ainsi 13 cofinanceurs sont intervenus en 2009 représentant un montant prévisionnel de 55 529 € (AFPA, fonds propres employeurs, OPCA, CCAS, la 5e clef de la professionnalisation, AGEFIPH, participation individuelle de salariés).
On note aussi la progression de la mutualisation des besoins et des projets individuels de formation. Cette approche est encouragée et animée par la mission contrats aidés qui assure l'interface avec les organismes de formation et les financeurs partenaires.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 37

→ Les perspectives pour 2010

Pour le binôme Mission Locale

→ Poursuite de l'animation de l'activité de prescription des conseillers jeunes et adultes au profit des publics accompagnés dans les antennes
→ Poursuite du travail avec le centre AFPA de Dunkerque, en partenariat avec la Région, sur le projet de mise à disposition de l'ensemble des prescripteurs du bassin d'emploi du service d'appui à la construction de parcours de formation

Et dans le cadre du programme d'activité de la Structure Locale d'Animation 2009-2012 :

→ Mise en place d'une organisation et d'une concertation département Formation : Mission Locale / Pôle Emploi
→ Poursuite de l'animation à destination de l'ensemble des prescripteurs dont les conseillers MDE
→ Mise en place d'un plan d'action spécifique de veille sur l'ensemble de l'activité d'orientation.
→ Intégration des offres de formation de nouveaux financeurs de formation ; le Pôle Emploi et l'AGEFIPH.

Pour le binôme de la mission d'appui-contrats aidés

Sous réserve du renouvellement de l'enveloppe CUD en 2010, les perspectives pour l'année 2010 sont :

→ Maintien du dispositif d'appui et de développement de la formation notamment dans les filières susceptibles d'offrir des débouchés sur le territoire
→ Renforcement du conseil aux employeurs sur les étapes préalables à la définition du projet de formation (évaluations en amont, vérification des pré-requis, utilisation des prestations d'appui…)
→ Maintien des priorités de qualification des personnes les plus fragiles vis-à-vis du marché de l'emploi (bénéficiaires du RSA, TH, femmes isolées, moins de 26 ans, plus de 50 ans…)
→ Poursuite de la collaboration avec les OPCA via les employeurs et la clef de la professionnalisation du programme régional.

Pour l'ensemble de l'équipe

→ Poursuite de la coordination locale associant l'État, Pôle Emploi, le Département, la CUD, la Région, l'AFPA, le C2RP, les acteurs prescripteurs, les OPCA.
→ Emménagement du département formation dans de nouveaux locaux plus spacieux permettant le regroupement avec l'Espace Info Formation du Conseil Régional et le renforcement des services au profit des publics et des professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

→ Le département emploi

Composante transverse des dispositifs d'accompagnement, d'insertion et de formation portés par Entreprendre Ensemble, le Département Emploi contribue à l'atteinte des objectifs d'accès à et de maintien dans l'emploi durable des publics cibles de l'association.

Dans un contexte économique très difficile en 2009 :

→ + 18,7 % de demandeurs d'emploi sur un an,
→ + 19 % de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans,
→ +29,8 % de demandeurs d'emploi longue durée,
→ Un recours accru au chômage partiel par les entreprises du territoire,

L'équipe, composée de 14 salariés, a continué à assurer ses missions à destination des entreprises d'une part et des publics cibles de l'association d'autre part, à savoir :

→ Coordonner des dispositifs de Recrutements en nombre ou opérations emploi formation,
→ Développer des Clauses emploi dans les marchés publics,
→ Accompagner, en amont, de l'implantation, l'extension et du développement technologique ou commercial d'entreprises sur le territoire communautaire en lien avec les partenaires institutionnels (Branches professionnelles, organismes consulaires, Pôle Emploi, l'Agence de Développement Économique - Dunkerque),
→ Animer territorialement un réseau de chargés de relation entreprise et développer une offre de service aux entreprises visant à intégrer des personnes en dynamique d'inclusion sociale et professionnelle,
→ Coordonner, réguler et articuler l'action du réseau avec les équipes professionnelles du Pôle Emploi,
→ Transmettre les informations nécessaires sur le champ de l'emploi et du développement économique à destination des publics cibles d'Entreprendre Ensemble auprès des antennes Maison de l'Emploi présentes sur le territoire,
→ Mobiliser les mesures emploi facilitant l'accès à l'emploi des publics en accompagnement dans les dispositifs portés par Entreprendre Ensemble.

L'ensemble des actions développées par le Département Emploi d'Entreprendre Ensemble et ses partenaires combiné au travail de terrain effectué notamment par les Conseillers et les Chargés de Relation Entreprise a permis d'obtenir les résultats décrits ci-après.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 38

L'action du département Emploi dans le PLIE

1656 étapes de reprise d'emploi (contrats secteur marchand d'au moins un mois) concernant 1153 participants(hors contrats aidés) réalisées en 2009.
675 sorties positives de participants du PLIE selon la répartition ci-dessous :

Ventilation des sorties sur emploi

détail des 675 sorties positives

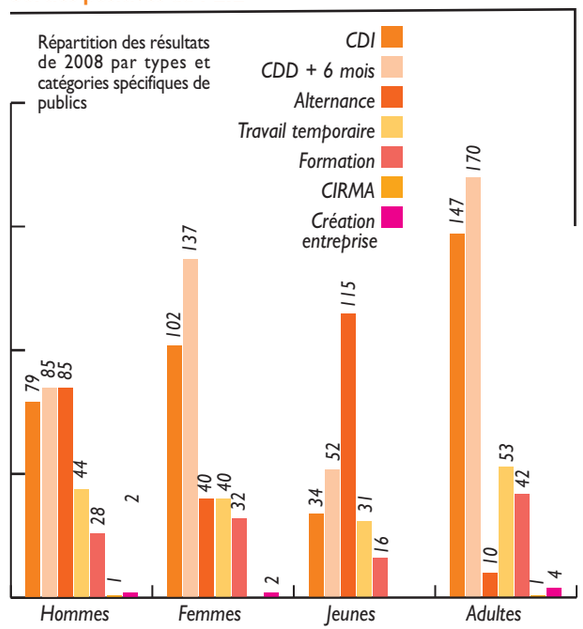
>>> **612 sorties sur contrats de droit commun de plus de 6 mois** — **90,67 %**
- >>> dont **181** contrats à durée indéterminée — **26,81 %**
- >>> dont **222** contrats à durée déterminée de plus de 6 mois — **32,89 %**
- >>> dont **125** contrats en alternance — **18,52 %**
- >>> dont **84** missions intérimaires longue durée (> ou = 1215 h/un an) — **12,44 %**

>>> **4 sorties sur Création d'entreprise** — **0,59 %**

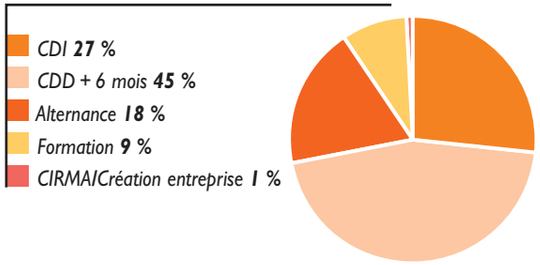
>>> **1 sortie sur Contrat Insertion à Revenu Minimum d'Activité** — **0,15 %**

>>> **58 sorties sur formation qualifiante de plus de 6 mois** — **8,59 %**

Sorties positives du PLIE



Répartition des sorties positives 2009



Soit 175 sorties positives de plus que l'objectif fixé dans le cadre du protocole du PLIE (+35%). Les sorties emploi 2009 sur contrats de droit commun de plus de 6 mois sont, en valeur absolue, les meilleures que le PLIE a connu depuis 5 ans. Ces résultats reflètent l'effet de la crise économique, en effet, il est à noter la forte baisse des CDI (- 25 %) et l'augmentation de sorties sur formation (+ 26%).

Évolution des sorties positives sur 5 ans

	2005	2006	2007	2008	2009
CDI	198	193	157	241	181
CDD + 6 mois	178	172	253	252	306
Alternance	123	114	167	110	125
Formation	80	63	45	46	58
Contrats aidés création entreprise	85	22	1	5	5
Total	**664**	**564**	**623**	**654**	**675**

Sorties positives 2009 des publics prioritaires

	Allocataires du RMI/RSA	Travailleurs handicapés	Résidents ZUS
CDI	59	20	35
CDD + 6 mois	66	21	35
Alternance	5	3	18
Formation	29	4	7
Travail temporaire	27	2	27
CIRMA	0	0	0
Création entreprise	3	0	0
Total	**189**	**50**	**122**

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 39

Le financement et la coordination d'un réseau de Chargés de Relation Entreprises

→ Principes

Dans le cadre de ses missions, le Département Emploi anime l'axe emploi du PLIE. Ainsi, 6 structures conventionnées sur des postes de Chargés de Relation Entreprise travaillent en étroite collaboration avec le Département Emploi.

Cette équipe composée de 8 chargés de relation entreprise (CRE) repère, en complémentarité de Pôle Emploi, des opportunités emploi dans les entreprises et enclenche le positionnement de publics ciblés sur les offres d'emploi. Dès lors que le public démarre un contrat de travail négocié par le Chargé de Relation Entreprise, ce dernier assure un suivi de l'intégration en emploi des publics durant 6 mois.

Outre le suivi individualisé des conventions, l'équipe du Département emploi réalise également l'animation territoriale de ces acteurs.

→ Résultats

Cette animation s'est traduite concrètement en 2009 par :

- → La poursuite des réunions mensuelles des 8 Chargés de Relation Entreprise dans l'optique d'échanges d'information et de pratiques,
- → La mise en œuvre de rencontres régulières entre les Directeurs de ces structures visant à valider les orientations, favoriser la mutualisation des actions et réguler les difficultés opérationnelles rencontrées,
- → Le renforcement de la collaboration entre structures par la mutualisation des opportunités d'emploi des entreprises partenaires de chaque acteur à destination de l'ensemble des publics accompagnés en antennes Maison de l'Emploi.

Dans le cadre de son animation du réseau de Chargés de relation entreprise, le Département Emploi reçoit l'ensemble des offres d'emploi négociées par ces derniers. Il en assure donc l'enregistrement, la diffusion et le suivi administratif.

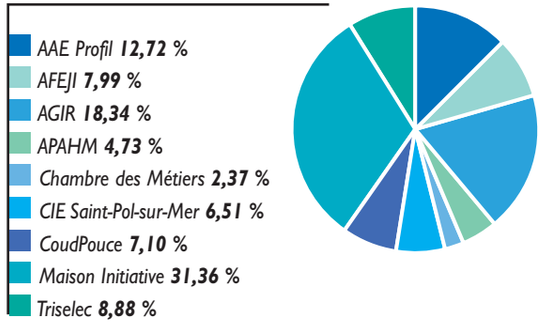
Le Département Emploi a construit dans le cadre de son réseau, une fiche de prise d'offre d'emploi commune à chaque Chargé de relation entreprise (CRE) et incluant l'ensemble des informations nécessaires à une bonne compréhension et lecture de l'offre d'emploi. Cette fiche, une fois remplie par le Chargé de relation entreprise, est transmise au Département Emploi qui en assure la diffusion à la demande du CRE.

Le Département Emploi gère également le conventionnement d'une autre structure intervenant sur le champ de la relation entreprise : l'AAE Profil.

Cette association mobilise quant à elle la méthode d'Intervention sur l'Offre et la Demande (IOD) labellisée par l'association TRANSFER s'appuyant notamment sur les notions de libre choix et de proposition auprès des bénéficiaires du PLIE dans l'optique de l'emploi durable. Cette action, cofinancée par le Conseil Général, se déroule sur 2 sites (Dunkerque et Grande-Synthe) et a accompagné vers l'emploi durable 44 participants du PLIE allocataires du RMI en 2009.

Dans le cadre de ce partenariat développé avec ces acteurs territoriaux de l'emploi, ce sont **338 participants du PLIE** qui sont sortis à l'emploi durable de plus de 6 mois (**soit 55,23 % des sorties du PLIE sur contrat durable de droit commun**).

Sorties positives bénéficiaires emploi 2009



L'action du département Emploi dans la Mission Locale

En 2009, les conditions d'embauche ont été particulièrement difficiles pour les jeunes, notamment sur le territoire du bassin d'Emploi Flandre Maritime.

→ Quelques éléments de contexte

Malgré de fortes restructurations dans les années 80-90 (disparition des chantiers navals, reconversion de la sidérurgie), notre territoire reste marqué par une forte culture industrielle. À ce titre, 546 établissements industriels représentent toujours 21 000 salariés soit une proportion plus importante que les autres territoires régionaux. Ce secteur est caractérisé par l'existence de quelques donneurs d'ordre de grande taille avec une forte présence de capitaux étrangers et un nombre important d'entreprises sous-traitantes. A titre d'illustration, le secteur de la métallurgie représente 15 % de la part du total des salariés privés du territoire alors que pour la France, ce taux est de 2,63 %.

→ La situation des jeunes

La part des jeunes représente 23 % de la DEFM en septembre 2009. La population jeune au chômage a augmenté de 24 % en un an, les plus touchés sont les hommes de moins de 25 ans pour lesquels la variation a été de + 39,2 %. Elle reste largement supérieure à la moyenne française.

Enfin, lorsque l'on compare les chiffres transmis par la direction du travail à l'occasion des dialogues de gestion 2008 et 2009, on peut faire le constat suivant : entre 2008 et 2009 le nombre d'offres enregistrées à Pôle Emploi a baissé de 22 %. Les plus fortes baisses concernent les contrats "normaux" (2000 offres de moins), les contrats à temps plein (2100 offres de moins) et les contrats en alternance (40 % de moins).

Enfin, les contrats de longue durée (de 7 mois et +) ne représentent qu'un tiers des offres proposées par Pôle Emploi.

Dans ce contexte de pénurie d'offres, les populations les plus fragiles sont les plus impactées et le retour à la sélection sur le marché du travail s'est produit. Ainsi les jeunes et notamment les jeunes hommes ont été les plus touchés.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 40

Caractéristiques de l'offre d'emploi locale - offres enregistrées sur un an *source ANPE/DARES*

Part des offres ANPE enregistrées sur un an - situation	
Contrats normaux	6 699
Contrats d'apprentissage	199
Contrats de professionnalisation	303
Contrats aidés - secteur marchand	359
Contrats aidés - secteur non marchand	1 475
Contrats à temps plein	5 511
Contrats à temps partiel	3 569
Contrats de 7 mois et +	3 101
Contrats de - de 7 mois	4 172
Missions d'intérim	1 807
Total	9 080

La mise en œuvre des modules d'immersion en entreprise pour les jeunes inscrits dans le CIVIS

→ Principes

Il s'agit de mobiliser des périodes en entreprise pour permettre aux jeunes éligibles de:

→ 1- Découvrir un ou plusieurs métiers en situation professionnelle

→ 2- D'avoir une évaluation de ses capacités et compétences professionnelles en entreprise

→ 3- D'être évalué en situation de travail au regard d'une offre d'emploi ou d'une recherche d'emploi ciblée

132 jeunes CIVIS dont 29 ZUS se sont vus proposer une immersion entreprise selon la répartition suivante:

Module 1 : **6 jeunes** ayant tous **validé leur projet professionnel**

Module 2 : **15 jeunes (93,3 % de validation des compétences professionnelles)**

Module 3: **111 jeunes avec 54 contrats de travail signés dont 49 à plus de 6 mois (90,5%)**

→ Les résultats

Dans ce contexte, les résultats emploi de la Mission Locale d'Agglomération Dunkerquoise se maintiennent, notamment grâce à la forte implication des collectivités locales et du tissu associatif de l'Insertion par l'Activité Économique (plus du double de contrats d'insertion signés). En ce qui concerne les contrats du secteur marchand, les entreprises ont subi les effets de la crise économique et ont donc limité l'ensemble de leurs recrutements (chute des CDI, baisse des CDD et du recours à l'interim). Seuls les contrats en alternance se sont relativement maintenus. Le nombre de contrats de professionnalisation a diminué, en revanche, les actions mises en place sur l'apprentissage ont permis à plus de jeunes de la Mission Locale d'accéder à ces contrats.

Comparaison annuelle du nombre de mesures emploi

		2007	2008	2009
Emploi (CDD,CDI...)		2314	2713	2457
Contrat en alternance		244	344	333
dont	contrats d'apprentissage	86	151	195
	contrats de professionnalisation	158	193	138
Contrat d'insertion		395	236	568
Total des mesures emploi		2953	3293	3358

Un programme spécifique pour développer l'accès à l'apprentissage

Entreprendre Ensemble - La Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise porte, à travers son département emploi et en lien avec la Mission Locale des cantons de Gravelines Bourbourg un dispositif d'accès à l'apprentissage des jeunes sortis du système scolaire initié par l'État et le Conseil Régional dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens initié en 2008.

→ Principes

Ce programme est décliné autour de 3 axes de progrès:

Vers les jeunes

595 jeunes ont été sensibilisés du 01/01/2009 au 31/12/2009

La sensibilisation du public s'est faite au travers de:

forums

→ forum de l'apprentissage de la maison de l'emploi

→ forum de l'alternance et de l'industrie

→ forum de l'emploi (Gravelines / Bourbourg)

de réunions d'informations collectives

d'entretiens individuels: 313 ont été reçus en entretien individuel. 483 ont intégré le programme apprentissage soit 81% du public sensibilisé. La majorité des jeunes issus du programme apprentissage sont des jeunes âgés entre 18 et 20 ans de niveau V dont 25% sont issus des quartiers ZUS.

66 % des jeunes du dispositif relèvent du programme CIVIS. Ceci a facilité la mobilisation de la mesure "immersions en entreprise": 81 pour 42 contrats en alternance signés.

Vers les partenaires

L'action mise en œuvre au sein du département Emploi d'Entreprendre ensemble transverse à la Mission Locale de l'Agglomération dunkerquoise, au PLIE de la Communauté Urbaine de Dunkerque et à la Maison de l'Emploi de la Région Dunkerquoise, ces structures ont donc été parties prenantes de l'action.

→ Renforcement du partenariat avec les CFA du bassin de l'agglomération dunkerquoise.

→ Partenariat Fortement ancré entre l'agent du Centre d'Aide à la Décision de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (partage d'un vivier commun et mise en relation sur les offres de la Chambre des Métiers).

→ Comité de pilotage réuni périodiquement pour la présentation et l'avancée du programme

Vers les entreprises

→ La création d'une bourse de compétences dédiée à l'apprentissage.

→ La prospection concertée par les chargés de relation entreprise

→ Les immersions en entreprise ont permis de valider les projets professionnels des jeunes et de transformer la plupart en contrat d'apprentissage: 48.4% de jeunes ont signé un contrat d'apprentissage à l'issue de leur immersion.

→ Résultats

174 jeunes ont obtenu **un emploi durable** à l'issue du programme **dont 60% en contrat d'apprentissage** soit 14% de sorties positives au niveau régional

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 41

→ Des actions transversales

Les opérations Emploi Formation (OPEF) et recrutements en nombre

→ Principes

- → Des besoins de main-d'œuvre identifiés auprès d'entreprises du territoire
- → Une baisse de critères de sélection des entreprises
- → La possibilité pour les personnes d'acquérir le niveau nécessaire à l'intégration en entreprise
- → Des actions partenariales montées par le Département EMPLOI et qui associent Pôle Emploi, la Région, Entreprendre Ensemble et les OPCA
- → L'organisation d'une consultation des acteurs et financeurs de l'emploi et de la formation professionnelle : Pôle Emploi, la Région, le PLIE, les deux missions locales du territoire, certains CCAS et OPCA ont mobilisé et articulé leurs financements pour la formation des publics.

→ Résultats

Sur l'année 2009, à l'initiative du Département Emploi ou de l'un de ses partenaires, 14 opérations représentant 578 postes ont été menées avec Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, les Missions Locales, les CCAS de certaines communes.
Ces actions se sont réparties dans les secteurs suivants :

Industrie

18 femmes formées aux métiers d'opératrice de production, de conductrice de ligne, de soudeuse ou de chaudronnière : 7 embauchées en contrat d'alternance, 1 en CDI et 2 en CDD.

Hôtellerie restauration

40 personnes à l'emploi sur les saisons d'été et d'hiver (4 à 6 mois) en France pour des employeurs locaux ou une enseigne de tourisme internationale.

Service aux entreprises

Formation en vue de prospection et de placement direct de 40 publics dits prioritaires (allocataires du RMI, jeunes CIVIS…) aux métiers d'agent de réseau, de câbleur ou technicien pour recherche d'emploi ciblée auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (mobilité nationale) – 27 contrats de travail signés.



Source : APAVE

Nucléaire

67 personnes formées pour être recrutées sur des postes de technicien radio protection, d'aide chaudronnier, de monteur échafaudeur calorifugeur, de peintre industriel, de Technicien en contrôle non destructif et de Robinetier.

Relation Clientèle

Suite à l'implantation d'un centre de relation clientèle sur le territoire, 421 personnes recrutées en CDD ou CTT de plus de 6 mois sur des postes de télé conseillers.

Zoom sur l'implantation de Capdunes

Historique

Mars 2008

Premier contact MDE avec les DRH d'Arvato Service via Dunkerque Promotion. Dunkerque est alors en concurrence avec d'autres sites.

Juin - Octobre 2008

Commandes d'Arvato sur le potentiel Dunkerquois en terme de ressources humaines/profil de poste, travail partenarial Pôle Emploi / Entreprendre Ensemble / MDE

02 janvier 2009

Accord officiel d'implantation du site à Dunkerque : Information sur les objectifs : 250 positions de fin mars à fin juin 2009.

Mi janvier 2009

Mise en place du dispositif MDE/Entreprendre Ensemble/Pôle Emploi. Arvato service recrute d'ordinaire par le biais de l'intérim sur ses implantations. Accord de l'entreprise et première réunion de travail MDE / Entreprendre Ensemble / PE, notamment pour proposer la Méthode de Recrutement par Simulation. S'en suivront d'autres réunions techniques notamment avec les ETT.

Le process de recrutement

2 à 4 réunions d'information collective mensuellement à destination des Demandeurs d'Emploi, co-animées par le Directeur des Ressources Humaines, le Pôle emploi de Gravelines, la Maison de l'emploi et Entreprendre Ensemble.
65 Demandeurs d'Emploi par réunion sont conviés sur prescription du Pôle emploi et d'Entreprendre Ensemble
Objectif des réunions : 5 Phases

1- Présentation du groupe Arvato et de la Société Capdune
2- Présentation du métier de chargé de clientèle
3- Présentation de la méthode de recrutement par simulation
4- Présentation de l'AFPR
5- Prise de rendez-vous pour les tests MRS

3090 candidatures ont été traitées dont 1097 issues du travail de collaboration entre le Département Emploi et les antennes MDE du territoire, relayé par la coordination des antennes.
31 Réunions d'information collectives ont été mises en place, 901 personnes ont été reçues en entretien et 431 d'entre elles ont été recrutées.
87,47 % des personnes recrutées (377) résident sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et plus d'un tiers sont accompagnés au sein des dispositifs Plie ou Mission Locale.



EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 42

Zoom sur la cellule emploi Service à la personne

Présentation

Le Conseil Général, la Direction Départementale du Travail ainsi que l'Agence Nationale des Services à la Personne ont confié à Entreprendre Ensemble. la mission territoriale d'appui au développement des services à la personne à
L'objectif de cette mission, étant le développement d'activités et la création d'emplois dans ce domaine.
Pour ce faire, 4 axes de travail ont été mis en œuvre :

- → **Axe 1 : Sensibilisation des prescripteurs d'emplois aux métiers SAP**
- → **Axe 2 : Mobilisation des employeurs**
- → **Axe 3 : Mobilisation du public – Cellule Emploi**
- → **Axe 4 : Appui aux porteurs de projet/aux structures**

Les axes 1, 2 et 4 ont été mis en œuvre dans le cadre de la Maison de l'Emploi

L'axe 3, mise en œuvre d'une cellule spécifique SAP, a été mis en place en collaboration avec le Département Emploi d'Entreprendre Ensemble.
Organisation de réunions d'info collectives présentant ce secteur d'activités (différents métiers, exigences et contraintes, profils requis etc.…)
Les RIC sont suivies par des entretiens individuels qui permettent de confirmer ou non le projet professionnel de la personne en vue d'intégrer une candidathèque spécifique SAP.
Les candidats retenus sont ensuite positionnés sur les offres d'emploi de Pôle Emploi. Par ailleurs, ces mêmes candidats bénéficient d'un accompagnement à l'emploi mis en œuvre par un Chargé de Relations Entreprise du Département Emploi d'Entreprendre Ensemble qui prospectent les entreprises de ce domaine professionnel présent sur le territoire.



Mobilisation du Public - Cellule Emploi SAP
Pour Flandre Maritime :
Nombre de réunions d'informations collectives : 6
177 personnes positionnées dont 56 RSA soit 32 %
110 entretiens individuels menés
Intégration dans la candidathèque :
97 personnes intégrées dont 30 % RSA soit 55 % d'intégration
Accès à l'emploi :
74 personnes dont 17 allocataires du RSA ont retrouvé un emploi

Les Clauses d'Insertion dans les marchés publics

L'objectif de cette mesure est d'utiliser la puissance économique des collectivités locales comme levier à l'emploi via la commande publique, permettant ainsi l'accès à l'emploi de public en difficultés.
Les clauses d'insertion consistent en un engagement des entreprises adjudicataires à consacrer un nombre minimum d'heures de travail à des personnels en insertion.

→ Principes

Une offre de service à destination des maîtres d'ouvrage

- → Repérage et identification des opérations / calcul des objectifs de la clause en lien avec les services techniques et services marchés.
- → Suivi et évaluation des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi
- → Bilan de réalisation des objectifs clause.

Une offre de service à destination des entreprises

- → Information à l'entreprise sur la mise en œuvre de la clause et des modalités de recrutement
- → (Pré) Sélection des candidats
- → Négociation des types de contrats avec promotion des parcours qualifiants
- → Suivi sur chantier avec objectif de maintien à l'emploi

Une offre de service pour les publics cibles de l'association

- → 16 antennes sur le territoire communautaire : référent unique de parcours pour public jeunes et adultes
- → Intégration dans un vivier compétences « clauses emploi » après validation des critères d'éligibilité
- → Mobilisation de tous les "outils" favorisant l'insertion auprès des partenaires du territoire, objectif : meilleure intégration dans l'entreprise : mobilisation aides au logement, à la mobilité, vêture, garde d'enfants…
- → Suivi à l'emploi sur chantier, objectif : maintien à l'emploi
- → Négociation suite de parcours dans ou hors l'entreprise

Des constantes dans la démarche

- → Une exclusivité donnée aux publics en difficultés.
- → Utilisation de la clause insertion comme levier vers l'emploi durable et réponse aux tensions de main-d'œuvre dans le bâtiment :

• Méthode : privilégier les parcours longs et professionnalisant au détriment des missions courtes.
• Moyens : mutualisation des différents chantiers générés par les différents donneurs d'ordre.

→ Résultats

54 447 heures de travail réalisées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque (hors chiffres réalisés sur le territoire de la Ville de Grande-Synthe) par 110 personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles.
Ce sont **40 entreprises partenaires sur 53 chantiers pour 132 contrats de travail.**
69 contrats de plus de 6 mois signés dont 37 contrats de professionnalisation
En moyenne 500 heures de travail par compagnon, en moyenne 1 000 heures d'insertion par chantier
33 bénéficiaires du RSA et 64 jeunes de niveau inférieur au bac ont intégré ce dispositif.

La clé de la réussite : Un partenariat étroit entre tous les intervenants et à tous les niveaux de la mise en œuvre de la clause.
La réussite : Qu'à la fin du chantier le « compagnon en insertion » soit devenu un "compagnon" au sein d'une équipe…
Qu'à la fin du chantier l'entreprise est oubliée, qu'à l'origine, l'arrivée de ce compagnon n'était liée qu'à une "obligation légale"…

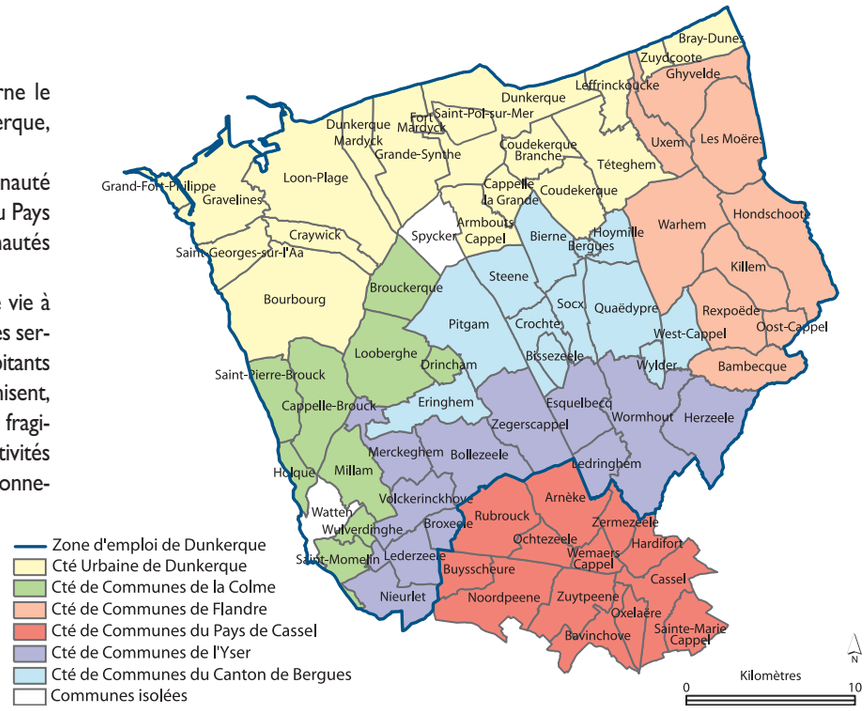
EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 43

→ Le Pôle de développement local (PDL)

Le Pôle Développement Local a été créé en janvier 1999, principalement pour accompagner le programme Nouveaux Services - Emplois Jeunes : création des projets, suivi des conventions, groupements d'employeurs, professionnalisation des services, consolidation des activités.
Si le dispositif s'est arrêté en juin 2002, les associations, les collectivités continuent d'élaborer de nouveaux projets d'utilité sociale, en réponse à des besoins sociaux qui ne cessent d'évoluer. À ce titre, à l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque et en accord avec l'ensemble des financeurs mobilisés sur la thématique du développement local (Europe, État, Région, Département, Caisse des dépôts), Entreprendre Ensemble a vu sa mission d'accompagnement confortée.

→ Le territoire

Le territoire couvert par le PDL concerne le périmètre du bassin d'emploi de Dunkerque, encore appelé Flandre dunkerquoise.
Il se compose du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, et du territoire du Pays des Moulins, qui regroupe cinq communautés de communes.
Pour le PDL, le territoire est un bassin de vie à l'intérieur duquel, à côté des entreprises, des services publics, des collectivités, les habitants s'associent, montent des projets, s'organisent, pour se déplacer, s'occuper des personnes fragilisées, trouver des loisirs, pratiquer des activités sportives ou culturelles, améliorer l'environnement…



La population du bassin d'emploi se monte à environ 270 000 habitants.
Le bassin comporte 61 communes, regroupées en 5 intercommunalités.
Un autre terme peut être utilisé pour qualifier le territoire, celui de l'aire urbaine de Dunkerque. Le terme correspond à une réalité de territoire plus vivante, plus dynamique, un territoire vécu. L'INSEE définit l'aire urbaine comme « *un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci* ».
Le territoire est vivant : les communautés de communes de l'Yser se sont associées dans le Pays des Moulins, en janvier 2005 ; avec la CUD, il a entrepris une démarche de prospective dans le cadre du Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT). Le SCOT est un document d'urbanisme destiné à organiser le développement durable d'un territoire. Il doit répondre à des questions essentielles telles que l'équilibre entre les zones urbanisées et naturelles, les orientations du développement économique, de l'habitat, des services publics…

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 44

→ Axe 1 : la consolidation des structures

C'est l'objectif du **Dispositif Local d'Accompagnement**, avec la diversification des activités et des services, et le maintien voire la création d'emplois.

20 associations ont été accueillies, représentant **444 emplois**. Un diagnostic a été effectué, concernant leur activité, l'organisation, les contraintes et les projets.

11 ont bénéficié d'un accompagnement individuel, et 19 ont participé à **l'un des 3 accompagnements collectifs** mis en place.
6 ont bénéficié d'un deuxième diagnostic, dans le cadre d'un suivi après ingénierie individuelle.

Les secteurs les plus représentés en 2009 ont été : Services à la personne, Famille, enfance, jeunesse.

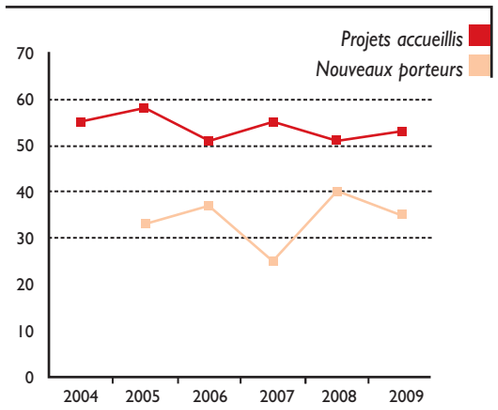
Les ingénieries ont porté sur l'activité : le projet à revisiter, cadre général pour les activités ; la consolidation, voire l'évolution. L'organisation interne est présente au cœur des réflexions ; l'évolution des activités a logiquement un premier impact sur l'organisation interne, et les ressources humaines.
Enfin la communication a concerné de nombreuses associations, dans deux accompagnements collectifs - domaine où les associations dunkerquoises ont encore à travailler leur image et leurs messages.

→ Axe 2 : l'émergence des projets

Le PDL a accueilli **53 projets**, quels que soient la demande initiale, et le statut du porteur. **Les nouveaux porteurs sont 35, reçus** pour la première fois en 2009.
3 secteurs sont majoritaires, en 2009 en termes de projets, sur le territoire :
- → **les services à la personne** (même si la réalité de ce secteur reste floue dans les projets ébauchés), auxquels se rajoutent quelques projets liés à la personne, le handicap ou la santé,
- → **la culture**,
- → **l'emploi et l'insertion**, thématiques qui reviennent en force.

L'accueil et l'accompagnement des projets sont aussi réalisés sous forme collective. En 2009, le PDL a organisé **5 séries de collectifs ou de groupes de travail** : ils ont été consacrés au financement solidaire, aux appels à projet européens, au recrutement en contrat aidé, aux besoins de formation des dirigeants associatifs.

Évolution du nombre de l'accueil des projets



15 projets ont été accompagnés dans la durée, pour le montage de dossiers, et la mise en œuvre, les recrutements..
6 structures ont été accueillies sur un dispositif d'aide spécifique, mis en place par la Région, pour des associations rencontrant des difficultés financières.

→ Axe 3 : Développement de l'économie sociale et solidaire sur le littoral dunkerquois

La connaissance des acteurs, et leur promotion auprès du public, comme leur reconnaissance auprès des décideurs, passe par deux outils prévus au programme de travail.

L'année 2009 a été consacrée à *la conception du site,* à son graphisme, aux rubriques, et l'ergonomie générale. Cette partie technique a été réalisée grâce à l'intervention d'un prestataire, Horizon Marketing.

Tout visiteur peut s'inscrire à une *lettre d'informations électronique*.

Un forum a été mis en place, qui permet des échanges, cette fois entre membres : pour le devenir, il suffit d'en faire la demande. Une charte est proposée aux membres, qui vise à éviter les propos malveillants dans les contributions.
Le PDL a amorcé les premiers thèmes du forum.



EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 45

Le forum de l'économie sociale et solidaire

La préparation de ce forum, deuxième édition, a nécessité un long travail préalable de rencontres :

- avec les services techniques de la ville, réservation, configuration, aménagement,
- avec les prestataires, mise en œuvre technique, gardiennage, communication,
- avec les associations, accueil, information, choix des animations, des messages (une centaine d'associations ont été invitées à une réunion d'informations et d'échanges),
- avec les partenaires, CRESS (mois de l'ESS), comité local ESS.

Quatre jeunes ont distribué un programme, avec un bon de dégustation, aux visiteurs qui abordaient le forum par l'une des deux entrées. **1 100 programmes ont été distribués**.
Des bons de dégustation étaient offerts, qui permettaient la dégustation (café équitable, soupe bio et vin chaud). 390 ont été utilisés pour des dégustations de boissons issues du commerce équitable, 65 pour celle des soupes bio.

Le travail en réseau a permis des rapprochements économiques entre les projets : ainsi des projets culturels, avec l'association Fructôse ; ainsi des projets environnementaux, avec la ressourcerie portée par l'AFEJI, le projet D3E porté par le club FACE et la Sainée ; un travail sur le tourisme, porté par l'UDOTSI ; et la création d'un guide présentant l'activité d'associations d'aide à domicile, "la preuve par neuf".

Perspectives 2010

Une action spécifique sera mise en place, au travers de modules de **formation pour les dirigeants associatifs de l'économie sociale et solidaire**. Cette formation est financée par la Région et la CUD. Elle permettra aux responsables associatifs, bénévoles ou salariés, de réfléchir à la définition et aux valeurs de ce secteur économique, au partage du projet, mais aussi aux techniques de marketing ou de la communication que les associations peuvent utiliser pour se positionner et se faire connaître.

Cette année sera aussi celle de la réorganisation du PDL dans le cadre d'un Département Développement Solidaire. Le département intégrera des services mis en place par la Mission Locale à destination des jeunes, sur le logement, la santé, les parcours vacances, mais aussi les aides financières telles que le FDAJ, le FIPJ et les bourses CIVIS.
Le but initial, c'est de regrouper des activités, dans l'offre de services d'Entreprendre Ensemble, les unes relevant de la Mission Locale et d'autres du PDL.
Le lien fort, au départ, c'est le partage des mêmes thématiques : logement, santé, culture, services.
La volonté commune, c'est la solidarité et le développement local : on peut créer des activités et des emplois, en mettant en place des réponses aux besoins du territoire, et donc aux besoins élémentaires des personnes démunies ou fragilisées.
Un résultat recherché : l'accès au marché de l'emploi, par l'accès aux services et la levée des freins ; la création ou la consolidation d'emplois dans les services.

Ce nouveau Pôle se construit dans trois directions :

- Économie Sociale et Solidaire, développement des services à la population : accompagnement et financement des projets.
- Gestion des aides aux publics fragilisés en recherche d'emploi, et pour la levée des freins à l'emploi.
- Accès aux services, public jeune et adulte en recherche d'emploi ; Participation citoyenne.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 46

→ Orientations 2010

→ Pour Entreprendre Ensemble

- → Poursuite de la mise en place de 3XL
- → Réflexions sur l'intégration de la MDE
- → Lancement d'un projet "École de la deuxième chance"

→ Pour le PLIE et le FSE "Politique de la Ville"

- → Maintenir des entrées et des sorties positives emploi et formation pour les jeunes et les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée
- → Augmenter l'intégration des Travailleurs Handicapés
- → Explorer les solutions pour les bénéficiaires du RSA avec le Conseil Général, l'État et Pôle Emploi
- → Renforcer la collaboration avec les acteurs de la "Politique de la Ville" (chefs de projets…)

→ Pour la Mission Locale

Dans un environnement défavorable

- → Maintien des objectifs et de l'emploi durable
- → Augmentation des entrées en formation, alternance
- → Enrichissement de l'offre de service sur la levée des freins à l'emploi
- → Contribution aux plans de relances État/Région (CAE Passerelle, CIVIS …)
- → Implication dans la lutte contre le décrochage scolaire et universitaire
- → Développement du service civique

→ Pour le Pôle de Développement Local

- → Mise en œuvre du volet économie solidaire axe 5 PLDE et animation du plan "Dessine"
- → Maintien des objectifs d'accompagnement et consolidation des projets dans le champ de l'Économie sociale et Solidaire
- → Promouvoir l'économie solidaire (forum) en s'articulant avec nos partenaires de la Maison de la Vie Associative
- → Formation des dirigeants associatifs

→ Dunkerque crée 10 000 solutions pour l'emploi

3XL
10 000 solutions pour l'emploi dans le Dunkerquois

Lancé le 16 novembre 2009, le dispositif 3XL est un plan d'insertion qui n'offrira pas moins de 10 000 solutions pour l'emploi pendant trois ans sur toute l'agglomération de Dunkerque.

3XL, c'est quoi ?

Pas plus qu'ailleurs la crise mondiale n'a pas épargné l'agglomération de Dunkerque. Alors qu'il n'était que de 9,8 % il y a encore quelques mois, le taux de chômage est repassé à 12,4 % de la population active. Les jeunes sont les plus touchés par cette remontée (+ 44 % en un an pour les hommes âgés de 16 à 25 ans). Néanmoins, des premiers signes encourageants de reprise se font jour : l'arrivé du centre d'appels Arvato à Coudekerque-Branche (500 emplois à terme), le projet de construction du terminal méthanier (1 500 emplois pendant la construction et 50 emplois à plein temps dès le début de l'exploitation), la création programmée d'emplois chez BASF et Polimeri Europa, sans compter l'activité de maintenance générée notamment par l'arrêt technique de la centrale nucléaire de Gravelines. L'industrie pourrait, quant à elle, générer 3 000 embauches dans les cinq prochaines années, suite aux départs en retraite des baby-boomers.

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 47

10 000 solutions pour l'emploi durable

C'est précisément pour anticiper et accompagner cette reprise que Michel Delebarre, Député Maire de Dunkerque, et la Communauté urbaine de Dunkerque, dont il est Président, ont décidé de lancer 3XL, un nouveau plan d'insertion mis en œuvre par la Maison de l'emploi et Entreprendre ensemble. Conçu sur trois années, il vise à proposer 10 000 solutions d'insertion, contrats de travail ou formations rémunérées avec pour ambition l'accès à l'emploi durable. Lancé le 16 novembre dernier en présence de Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse, ce programme expérimental : permettra, notamment, le développement de l'alternance et des contrats professionnels, favorisera un travail en étroite collaboration avec l'Université du Littoral et la création d'une plate-forme d'orientation, facilitera l'accès au permis de conduire, développera la mise en place de contrats d'accompagnement à l'emploi...

CAE Passerelle

Dans le cadre d'un plan national de soutien à l'emploi des jeunes, les Missions locales, en concertation avec Pôle Emploi, ont été sollicitées pour proposer aux jeunes de 16 à 25 ans des contrats d'accompagnement à l'emploi dits "CAE passerelle". Par ce biais, les jeunes exercent ainsi des missions de douze mois maximum dans le secteur non marchand, principalement au sein de collectivités ou d'associations. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle, de développer leur réseau et, à terme, de valoriser auprès d'un employeur le savoir-faire acquis pendant le contrat. Tout au long du contrat, les conseillers Mission locale gardent contact avec les jeunes afin de leur proposer des immersions en entreprise, des offres d'emploi, travailler un CV… Près de 200 contrats doivent encore être signés sur l'agglomération dunkerquoise.



A Dunkerque, l'emploi, on y croit. En fédérant toutes les énergies, 3XL a donc pour ambition de créer la mobilisation de tout un territoire pour l'emploi.

"Une mobilisation générale pour l'emploi."

"On remet ça : avec XXL, on avait misé sur 1 000 jeunes, on en a aidé le double. XXL a permis à 800 d'entre eux de trouver un emploi ou à tout le moins une vraie solution d'insertion.
Ce plan avait contribué à faire descendre le taux de demandeurs d'emploi sous la barre des 10 %. Face à la crise à laquelle nous sommes confrontés, il est impossible de rester sur la base habituelle de la recherche d'emploi. Il faut sortir des normes pour générer plus de réactions. Avec le plan 3XL, on prend en compte toutes les données. Il y a la recherche d'emploi, mais aussi l'environnement personnel, les contraintes familiales, la formation... autant d'éléments qui font que la recherche d'un emploi sera ou non couronnée de succès. XXL avait globalement bien fonctionné parce qu'il y a eu une vraie mobilisation des partenaires publics et privés. Nous souhaitons appliquer la même recette pour le plan 3XL. On mouillera le maillot tous ensemble : État et collectivités territoriales,
secteur public et 13 entreprises, grands groupes et PME-PMI, artisans et commerçants, sans oublier les demandeurs d'emploi eux-



mêmes. Je ne promets pas 10 000 emplois en trois ans, mais 10 000 solutions individuelles. Certains en ont besoin d'une, d'autres de plusieurs simultanément.
Les contextes international et national sont ce qu'ils sont, mais nous ne voulons pas pleurer sur notre sort. Nous nous mobilisons pour agir sur le territoire, pour trouver des solutions. Ensemble, nous ferons tout pour relever le défi."

Michel Delebarre

EE int rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 22:57 Page 48

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des élus et des partenaires qui ont permis le développement de nos actions, ainsi qu'à l'ensemble des équipes.

entreprendrEnsemble

66, Rue des Chantiers de France
BP 79005
59951 DUNKERQUE CEDEX 1

Tél. **03 28 22 64 26** - Fax 03 28 22 64 32

Réalisation François Vandenbunder - photos :Ville de Dunkerque- CUD - Entreprendre Ensemble

EE couv. rapport 09.qxd:Mise en page 1 27/05/10 9:56 Page 1